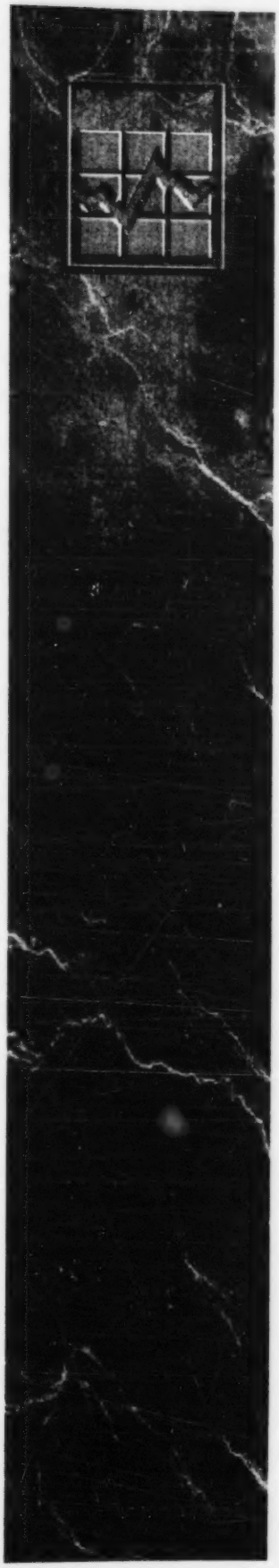

Division de la statistique du revenu

75F000 MIF 00

Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 : mise à jour

Préparé par :
Cathy Cotton
Kevin Bishop
Phil Giles
Peter Hewer
Yves Saint-Pierre

Décembre 1999

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355; revenu@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :http://www.statcan.ca

Un service d'appel interurbain sans frais est offert **à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 75F0002MIF-99007 au catalogue sur internet. Un numéro coûte 0 $CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 : mise à jour

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6

Décembre 1999

N° 000 99007 au catalogue
ISSN 0000-0000

N° 000 99007 au catalogue
ISSN 0000-0000

Périodicité : Irr

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

100-07244/

Table des matières

1. **FAITS SAILLANTS** 1

2. **INTRODUCTION** 3
   - 2.1 Historique 3
   - 2.2 Échantillons de l'EDTR et de l'EFC 4
   - 2.3 Publication des données 4

3. **RÉSULTATS DE L'EDTR ET DE L'EFC** 6
   - 3.1 Revenu moyen – Familles économiques 6
   - 3.2 Revenu moyen – Personnes seules 8
   - 3.3 Personnes seules et familles 9
   - 3.4 Revenu moyen – Personnes de 16 ans et plus ayant un revenu 10
   - 3.5 Répartition du revenu total 11
   - 3.6 Répartition du revenu marchand 14
   - 3.7 Répartition du revenu de transfert 16
   - 3.8 Répartition de l'impôt sur le revenu 18
   - 3.9 Répartition du revenu après impôt 20
   - 3.10 Proportion de personnes à faible revenu 22
   - 3.11 Revenu global et revenu moyen selon la source 24
   - 3.12 Revenu global selon la source – Comparaison avec RCI et le SCN (en milliards $) 27
   - 3.13 Revenu moyen – Familles – Provinces 30
   - 3.14 Revenu moyen – Personnes seules – Provinces 34
   - 3.15 Proportion du faible revenu – Provinces 38
   - 3.16 Personnes seules et familles – Provinces 42
   - 3.17 Faible revenu : flux d'entrée et de sortie 44
   - 3.18 Persistance du faible revenu – Nombre d'années 46
   - 3.19 Mouvements entre les quintiles de revenu 49
   - 3.20 Changement de revenu après un événement démographique important 50

1. FAITS SAILLANTS

- En 1993, on a commencé à recueillir dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) des données longitudinales sur l'activité par rapport au marché du travail et sur le revenu. En outre, l'EDTR peut produire des données transversales. En 1995, Statistique Canada a décidé de remplacer l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) par l'EDTR pour des raisons d'efficacité.
- Les estimations issues de ces deux enquêtes concordent bien. Les principales données sur le revenu publiées par Statistique Canada au cours des cinq dernières années n'auraient pas différé si elles avaient été basées sur les résultats de l'EDTR plutôt que sur ceux de l'EFC.
- Les échantillons de l'EDTR et de l'EFC sont tous deux composés des deux tiers de l'échantillon de l'Enquête sur la population active.
- En 1997, le revenu moyen des familles économiques s'établissait à 59 100 $ selon l'estimation de l'EDTR et à 57 100 $ selon celle de l'EFC. Cette différence est statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 %. Le revenu moyen des personnes seules se chiffrait à 24 700 $ selon les estimations de l'EDTR et à 25 000 $ selon celles de l'EFC. Cette différence n'est pas statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 %.
- En 1997, l'estimation de l'EDTR relativement au nombre de familles économiques était de 1,7 % inférieure à celle de l'EFC. Dans le cas des personnes seules, la différence était de 0,3 %.
- Le revenu moyen des personnes âgées de 16 ans et plus était le même dans les deux enquêtes.
- Le nombre plus élevé de personnes ayant un revenu qu'on obtient avec l'EDTR tient au fait que celle-ci est basée sur les données fiscales, qui fournissent des réponses plus précises et qui comportent un plus fort pourcentage de petits montants déclarés. L'estimation du nombre de personnes ayant déclaré de petits montants est plus élevé d'après l'EDTR que selon l'EFC. Par contre, l'estimation de l'EFC est supérieure pour ce qui est du nombre de personnes sans revenu.
- La répartition du revenu total est très similaire selon les deux enquêtes, si l'on fait abstraction des personnes à faible revenu dont il est fait mention ci-dessus et du degré élevé d'arrondissement dans l'EFC. Les différences sont les mêmes en ce qui concerne le revenu marchand. (Voir la définition à la section 3.1.)
- Le pourcentage des personnes ayant un faible revenu avant impôt s'élevait à 18,2 % dans le cas de l'EDTR comparativement à 17,5 % dans celui de l'EFC. Après impôt, les taux s'établissaient à 13,7 % et à 13,3 %, respectivement. Ces différences ne sont pas significatives à un niveau de confiance de 95 %.
- Pour 1997, la différence entre l'EDTR et l'EFC en ce qui concerne le revenu global était de 8,7 milliards de dollars (1,5 %). Cette différence n'est pas significative à un niveau de confiance de 95 %.
- La plupart des estimations des composantes du revenu moyen sont inférieures selon l'EDTR à celles tirées de l'EFC, dû au fait que les estimations du nombre de personnes ayant un revenu sont plus élevées selon l'EDTR.

- Les différences entre les estimations du revenu familial moyen par province n'étaient pas significatives à un niveau de confiance de 95 %, sauf dans le cas de l'Alberta.
- Les différences entre les estimations du revenu moyen des personnes seules par province n'étaient pas significatives à un niveau de confiance de 95 %, sauf dans le cas de la Nouvelle-Écosse.
- Sauf dans le cas du Québec, aucune différence marquée n'a été constatée dans les taux de faible revenu avant et après impôt au niveau provincial pour l'ensemble des personnes.
- Comme l'EDTR est une enquête longitudinale, on dispose de nouvelles données sur un certain nombre de questions importantes. Le présent rapport fournit un certain nombre de renseignements de ce genre.

2. INTRODUCTION

2.1 Historique

En 1993, on a commencé à recueillir des données longitudinales sur l'activité par rapport au marché du travail et sur le revenu dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). L'EDTR peut également produire des données transversales annuelles. Dans le cas des données sur le revenu, le contenu de l'Enquête est très semblable à celui de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). En 1995, Statistique Canada a décidé de remplacer l'EFC par l'EDTR pour des raisons d'efficacité. Toutefois, l'EFC est une enquête qui a une grande visibilité et dont on fait une très vaste utilisation. De toute évidence, il importait de comprendre et de réduire au minimum les effets sur les séries chronologiques.

Ces dernières années, les équipes chargées de l'EDTR et de l'EFC ont travaillé ensemble à documenter et à atténuer les différences dans les estimations. Comme l'indique le présent rapport, il y a une très bonne concordance entre les estimations des deux sources qui conduisent aux mêmes conclusions. Si les principales données sur le revenu publiées par Statistique Canada au cours des cinq dernières années avaient été basées sur l'EDTR plutôt que sur l'EFC, le message transmis au public aurait été le même dans ses grandes lignes.

L'EDTR remplacera l'EFC à compter de l'année de référence 1998, compte tenu de la vaste période de chevauchement de cinq ans entre les deux enquêtes. Le passage à l'EDTR est justifié non seulement par des raisons d'efficacité, mais aussi à cause des gains qui en résulteront sur le plan de l'information. L'EDTR comporte une très vaste gamme de variables démographiques, de famille et de travail, en plus du volet revenu qu'on connaît bien. L'EDTR est assortie d'un large éventail de variables démographiques et de travail qui peuvent servir aux analyses transversales ou longitudinales.

Le présent rapport présente les résultats provenant des deux sources pour diverses séries chronologiques importantes. De plus, il fournit certains tableaux sur la dynamique du revenu tirés de l'EDTR afin de donner un aperçu des nouvelles données dont on dispose dorénavant en raison du caractère longitudinal de l'EDTR.

2.2 Échantillons de l'EDTR et de l'EFC

La première année de référence de l'EDTR était 1993. En 1996, un deuxième panel a été introduit dans l'échantillon, ce qui a doublé la taille de celui-ci. Les panels continueront d'être renouvelés et de se chevaucher par suite de l'introduction du troisième panel et de la sortie du premier panel en 1999. Au moment de la diffusion du présent document de recherche, on est en train de traiter les données de l'EDTR de 1998. La collecte des données de 1999 aura lieu en janvier et mai 2000.

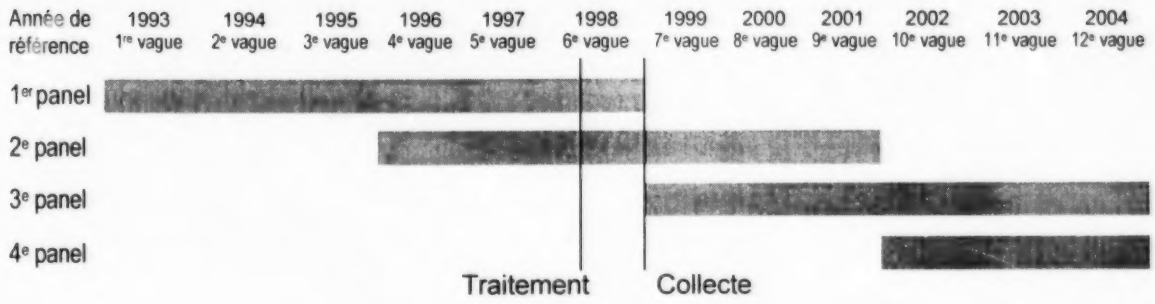

L'échantillon de l'EFC est constitué des deux tiers de l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). En 1997, on dénombrait pour l'EFC 53 000 réponses provenant de personnes de 15 ans et plus, soit un taux de réponse de 78 %.

L'échantillon de l'EDTR est constitué lui aussi des deux tiers de l'échantillon de l'Enquête sur la population active (EPA). Outre les « répondants longitudinaux », on a interviewé dans le cadre de l'EDTR les cohabitants, c'est-à-dire les personnes qui habitent avec les membres de l'échantillon longitudinal au sein des mêmes ménages. En 1997, 52 000 personnes âgées de 16 ans et plus ont répondu à l'interview sur le revenu dans le cadre de l'EDTR. La stabilité accrue qui caractérise les échantillons longitudinaux compense la taille légèrement inférieure de l'échantillon de l'EDTR.

On avait prévu de recourir à un échantillon supplémentaire pour accroître la représentativité transversale de l'EDTR, mais il a fallu renoncer à cette initiative pour 1998 en raison des contraintes budgétaires. On évaluera à l'avenir le besoin d'échantillons supplémentaires.

L'érosion est toujours un problème dans le cas des enquêtes longitudinales. L'EDTR fait l'objet de corrections visant à atténuer le biais de non-réponse en modélisant la propension à répondre selon différentes caractéristiques des non-répondants. Les taux de réponse longitudinaux sont calculés par panel puisque ces taux peuvent variés considérablement selon le nombre d'années dont les répondants font partie de l'échantillon. En 1997, 83,2 % des répondants du premier panel ont répondu (après cinq ans dans l'enquête) tandis que 87,4 % des répondants du deuxième panel y ont répondu (après 2 ans dans l'enquête).

2.3 Publication des données

Les résultats avant impôt de l'EFC sont généralement publiés environ 12 mois après la fin de l'année de référence, et les données après impôt, environ quatre mois plus tard. Dans le cas de l'EDTR, la stratégie vise à publier toutes les données simultanément

environ 15 mois après la fin de l'année de référence. Les résultats issus des trois premières vagues de l'EDTR ont été publiés environ 30 mois après la fin de l'année de référence; les résultats de 1997 ont été publiés 21 mois après la fin de l'année de référence. Au moment de la publication des données de 1998, on aura fait le rattrapage nécessaire pour respecter l'objectif de publier les résultats 15 mois après la fin de l'année de référence.

3. RÉSULTATS DE L'EDTR ET DE L'EFC

3.1 Revenu moyen – Familles économiques

En 1997, le revenu moyen des familles économiques s'établissait à 57 100 $ selon l'estimation de l'EFC et à 59 100 $ selon celle de l'EDTR. La différence est statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 %.

Ces moyennes correspondent au revenu monétaire total, appelé *revenu total* dans le présent rapport. On utilise abondamment deux autres concepts de revenu, à savoir :

- le *revenu marchand*, qui comprend le revenu d'emploi avant impôt, le revenu de placements et les prestations d'un régime privé de retraite;
- le *revenu après impôt*, qui comprend le revenu après impôt et les paiements de transfert. (Le revenu après impôt est déterminé en ajoutant les paiements de transfert du gouvernement au revenu marchand, puis en soustrayant du résultat l'impôt sur le revenu.)

Pour la période 1993-1996, l'EDTR et l'EFC ont produit des résultats très similaires pour ce qui est du revenu marchand moyen et du revenu après impôt moyen des familles; les résultats de l'EDTR sont toujours légèrement supérieurs, ce qui s'explique probablement par l'utilisation des données fiscales.

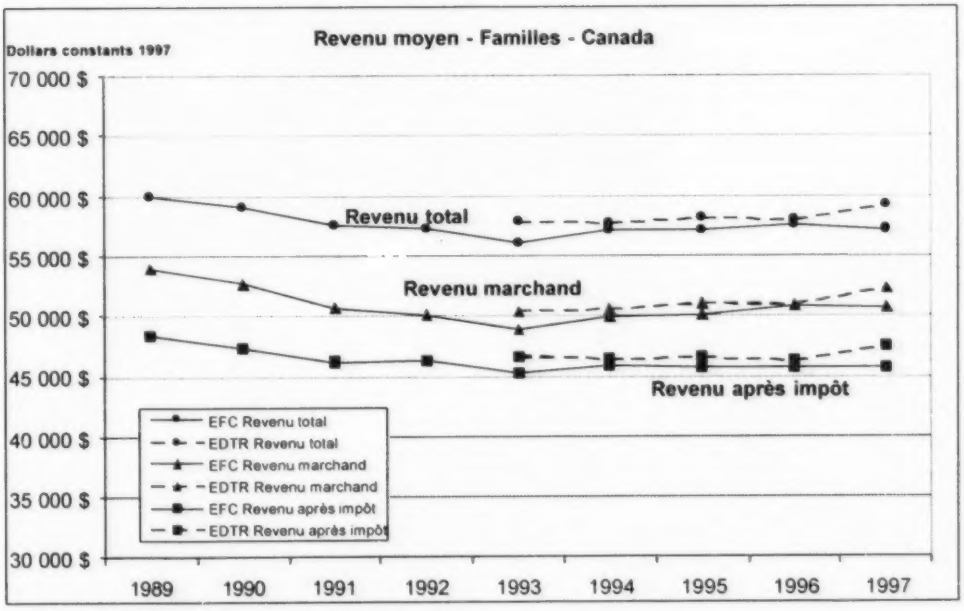

Ces moyennes révèlent des répartitions sous-jacentes similaires, comme l'indiquent les coefficients de Gini pour 1997 (voir le tableau). De même, il existe une très bonne concordance entre les revenus moyens de 1997 pour les divers quintiles.

Coefficients de Gini	EDTR	EFC
Revenu total	0,353	0,343
Revenu marchand	0,435	0,425
Revenu après impôt	0,314	0,302
Revenu moyen par quintile		
Revenu marchand	**$**	**$**
1er	5 800	5 400
2e	26 000	25 700
3e	45 100	44 800
4e	65 900	65 400
5e	117 700	112 100
Revenu après impôt	**$**	**$**
1er	17 100	16 900
2e	30 500	30 000
3e	42 300	41 200
4e	56 200	54 400
5e	90 500	85 500

3.2 Revenu moyen – Personnes seules

En 1997, le revenu moyen des personnes seules s'établissait à 25 000 $ selon l'EFC et à 24 700 $ d'après l'EDTR. Les estimations relatives au revenu marchand et au revenu après impôt en 1997 sont elles aussi très similaires; les différences ne sont pas significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Dans le cas des familles économiques, les coefficients de Gini pour l'une et l'autre source sont très similaires.

Coefficients de Gini	EDTR	EFC
Revenu total	0,406	0,397
Revenu marchand	0,566	0,569
Revenu après impôt	0,356	0,342

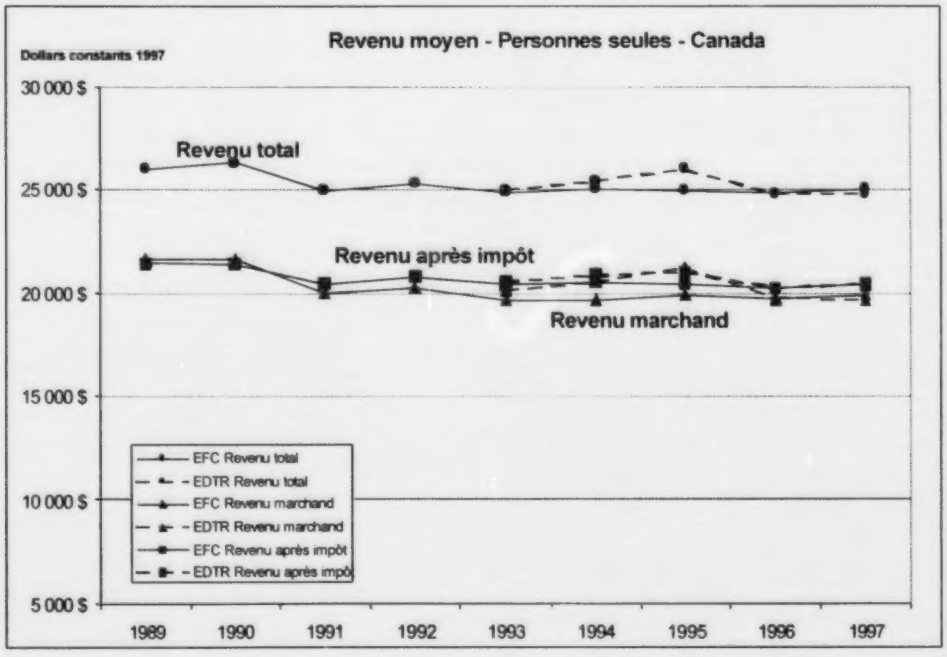

3.3 Personnes seules et familles

L'EDTR et l'EFC ont la même population cible. Toutefois, les deux enquêtes n'indiquent pas le même nombre de familles économiques et de personnes seules. Cette situation tient à la variabilité d'échantillonnage et aux différences dans les réponses.

Les différences ne sont pas grandes. En 1997, le nombre de familles économiques selon l'EDTR était inférieur de 1,7 % à celui indiqué par l'EFC. Dans le cas des personnes seules, la différence était de 0,3 %.

1997	EDTR (en milliers)	EFC (en milliers)	Différence (EDTR - EFC)	
			(en milliers)	%
Familles économiques	8 252	8 394	-142	-1,7
Personnes seules	4 111	4 125	-14	-0,3

Ces différences quant au nombre de familles et de personnes seules, si petites soient-elles, peuvent influer sur les résultats au chapitre du revenu. Statistique Canada est en train de mettre au point un ensemble type d'estimations indépendantes relativement au nombre des ménages et des familles économiques qu'on utilisera pour pondérer les résultats de l'EDTR et d'autres enquêtes-ménages. Cela permettra également de stabiliser les estimations et d'avoir constamment le même nombre de familles d'une enquête à l'autre.

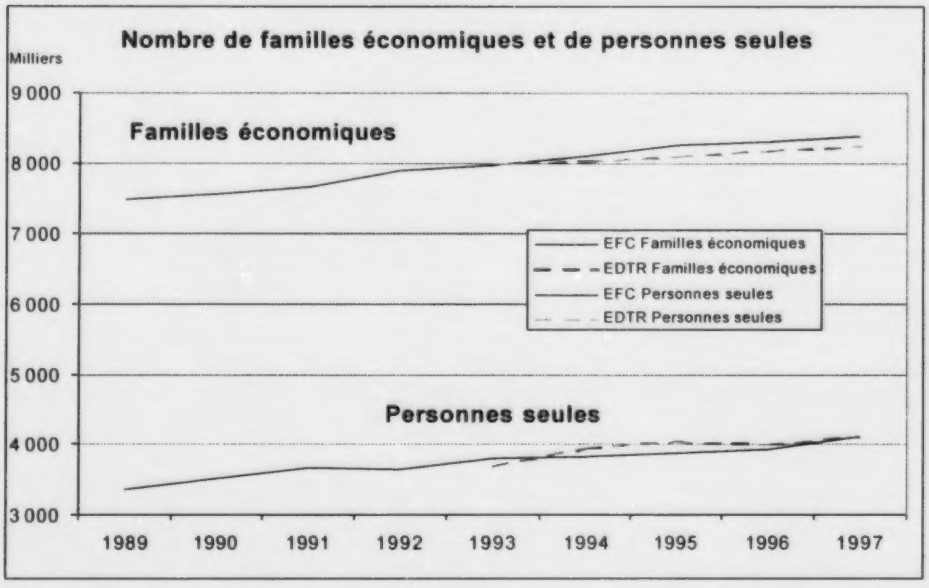

3.4 Revenu moyen – Personnes de 16 ans et plus ayant un revenu

En 1997, le revenu moyen des personnes âgées de 16 ans et plus était le même selon l'EDTR et l'EFC. Le revenu marchand était également le même selon les deux enquêtes. Pour le revenu après impôt, l'estimation de l'EDTR était de 100 $ plus élevée que celle de l'EFC.

En 1997, les différences n'étaient pas significatives à un niveau de confiance de 95 %.

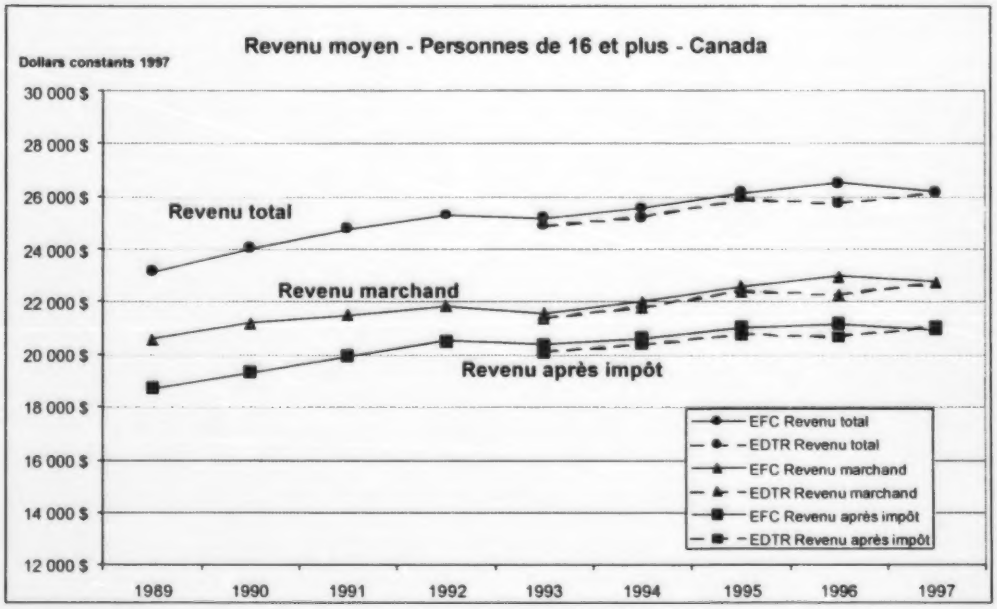

En 1997, 96,1 % des personnes âgées de 16 ans et plus avaient un revenu selon l'EDTR; d'après l'EFC, le pourcentage s'établissait à 94,3 %. L'écart est à peu près le même que pour les années précédentes. L'une des différences entre les deux enquêtes est que, pour l'EDTR, on demande au répondant l'autorisation d'utiliser ses données fiscales. Si on reçoit cette autorisation, on effectue un couplage avec les fichiers T-1 afin de connaître les sources de revenu du répondant et les montants qu'il a déclarés. Si l'autorisation est refusée (ou si aucune déclaration d'impôt n'a été produite), l'information est recueillie dans le cadre de l'interview téléphonique. Dans le cas de l'EFC, toutes les données sont obtenues au moyen d'interviews téléphoniques.

La démarche de l'EDTR visait principalement à réduire l'érosion, le taux de non-réponse et l'erreur de mesure dans les données sur le revenu qui sont communiquées. Des études ont démontré que, pour un même répondant, les données fiscales fournissent des réponses plus précises et que les petits montants sont plus fréquemment déclarés. D'autre part, il faut, pour les deux enquêtes, imputer les données manquantes en cas de non-réponse, et l'univers des donneurs aux fins des procédures d'imputation de l'EDTR renferme de toute évidence un moins grand nombre de personnes sans revenu.

3.5 Répartition du revenu total

La répartition du revenu est remarquablement similaire pour les deux enquêtes, comme le montre la courbe cumulative de fréquence pour 1997. En ce qui concerne le revenu total, les courbes se superposent plus ou moins, sauf à leur extrémité inférieure. En 1997, le pourcentage des personnes (de 16 ans et plus ayant un revenu) sous la barre des 10 000 $ était de 1,9 % plus élevé d'après l'EDTR que selon l'EFC. On observe la même tendance pour les années antérieures.

Cette différence entre les deux sources tient au fait que le nombre de personnes ayant un revenu est plus élevé selon l'EDTR que d'après l'EFC. En résumé, le nombre de personnes à faible revenu est plus élevé selon l'EDTR; par contre, le nombre de personnes sans revenu est plus élevé d'après l'EFC.

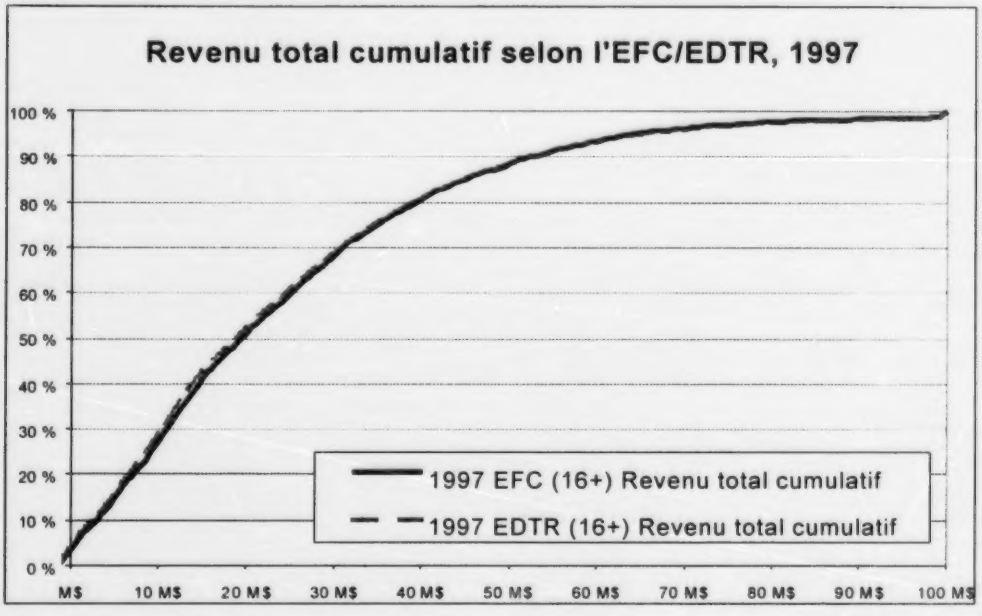

Bien que la forme de deux courbes soit très similaire, la répartition des fréquences en fonction de tranches de 2 500 $ montre que la courbe correspondant à l'EDTR est plus lisse. Les résultats de l'EFC, qui sont entièrement basés sur des interviews, montrent à quel point les répondants arrondissent les montants qu'ils déclarent. L'EDTR permet d'éliminer en grande partie ce phénomène d'attraction des nombres ronds puisqu'on a recours aux données fiscales.

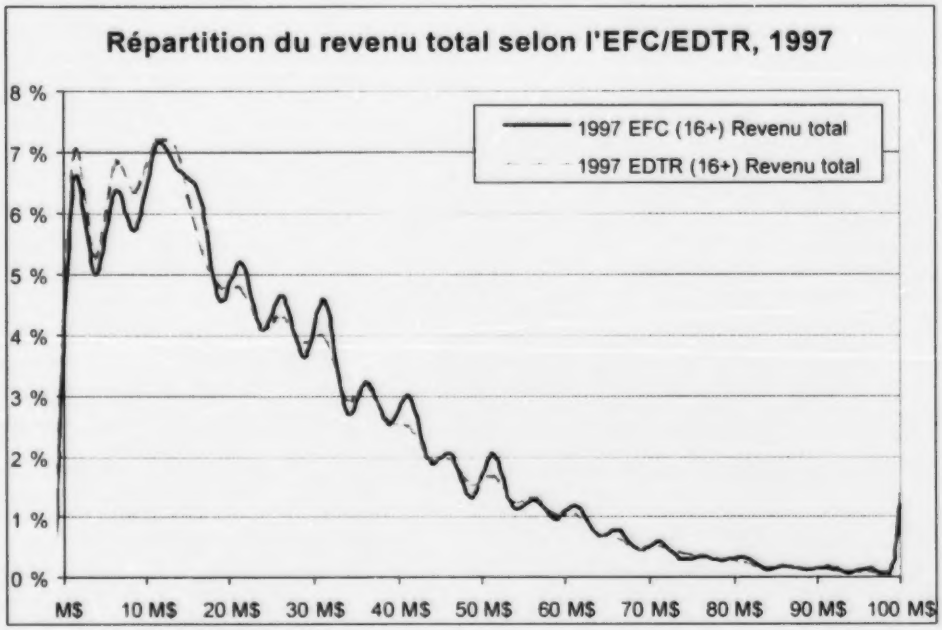

Un graphique distinct a été établi pour illustrer les différences entre les deux enquêtes (quant au nombre de personnes). Ce graphique révèle une différence de plus de 150 000 relativement au nombre de personnes ayant un revenu inférieur à 2 500 $. Par la suite, les principales différences entre les deux répartitions sont attribuables à l'arrondissement. Bien que 150 000 soit un chiffre élevé, la part du revenu global que représente ce groupe est relativement peu élevée : 1,3 milliard de dollars (0,2 % du revenu global).

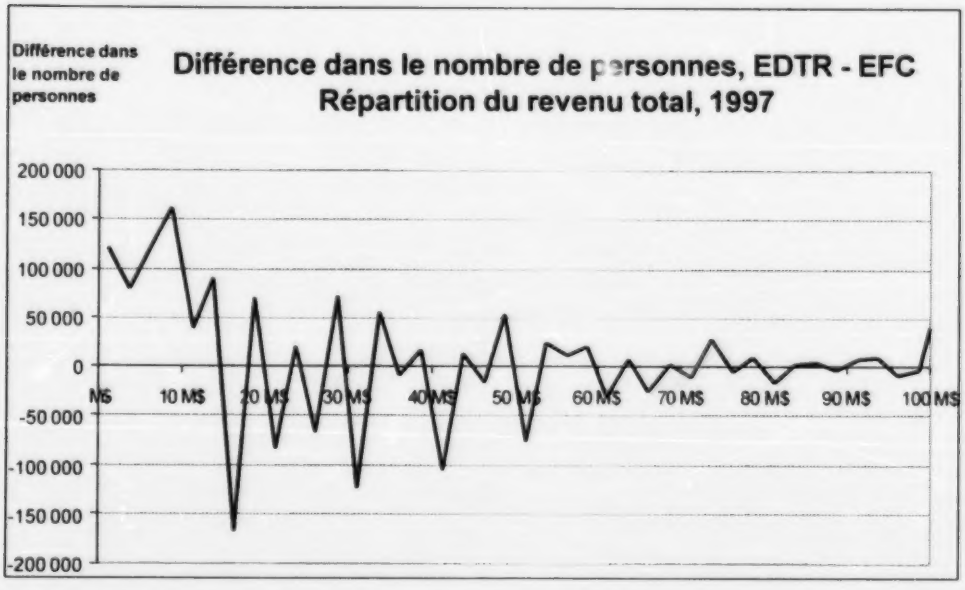

Revenu total	EDTR Revenu total Personnes 16+		EFC Revenu total Personnes 16+		EDTR - EFC	
	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	pts %
Inférieur à 0 $	65,7	0,3	37,4	0,2	28,3	0,1
1 $ à 2 499 $	1 557,2	6,9	1 436,7	6,5	120,5	0,4
2 500 $ à 4 999 $	1 185,3	5,3	1 107,0	5,0	78,3	0,3
5 000 $ ou plus	19 731,3	87,5	19 615,6	88,4	115,7	-0,8
	(personnes non comprises dans la répartition)					
0 $	920,5		1 336,8		-416,3	

3.6 Répartition du revenu marchand

La répartition du revenu marchand est très similaire pour les deux enquêtes. Encore une fois, les principales différences – plus visibles dans le graphique illustrant les différences – s'expliquent par la déclaration des revenus à l'extrémité inférieure des deux courbes et par l'arrondissement. Les différences dans la déclaration du revenu marchand, qui sont au cœur des différences dans le revenu total, sont encore une fois attribuables au fait que l'EDTR, contrairement à l'EFC, se fonde sur les données fiscales.

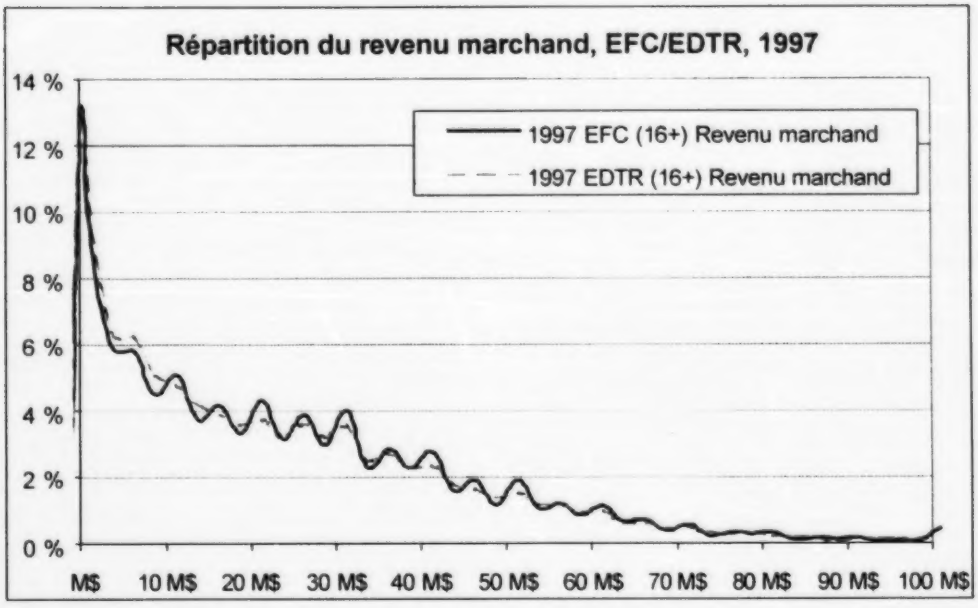

Le graphique illustrant les différences montre que le nombre de personnes qui ont un revenu marchand inférieur à 2 500 $ (et qui n'ont pas un revenu total nul) est plus élevé d'environ 150 000 dans le cas de l'EDTR. Dans le tableau, ce groupe est divisé en trois sous-groupes : les personnes ayant un revenu marchand inférieur à 0 $, les personnes ayant un revenu marchand de 0 $ et les personnes ayant un revenu marchand se situant entre 1 $ et 2 499 $. L'EFC a un plus grand nombre de personnes ayant un revenu marchand de 0 $ tandis que l'EDTR a un plus grand nombre de personnes dans les deux autres groupes.

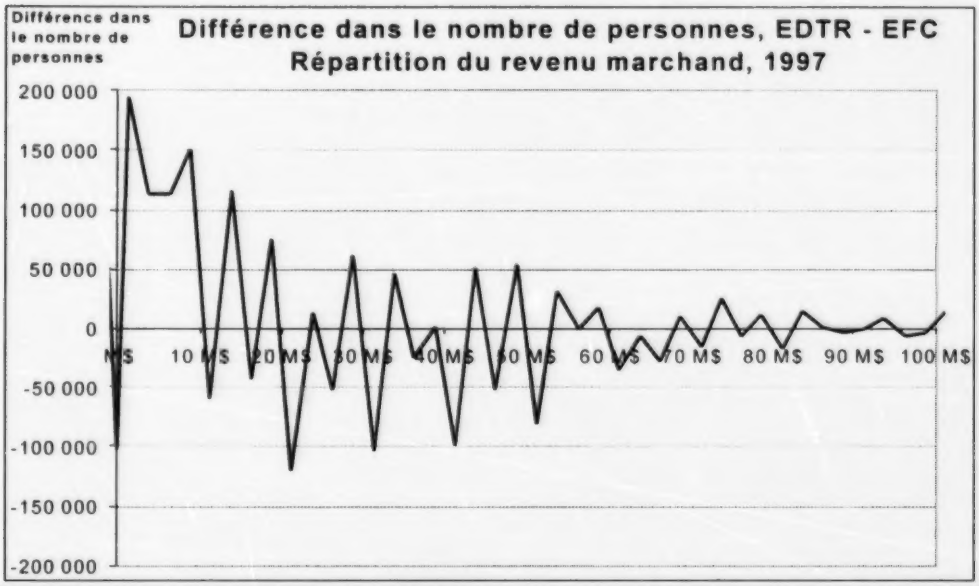

Revenu marchand	Revenu total	EDTR Revenu marchand Personnes 16+		EFC Revenu marchand Personnes 16+		EDTR - EFC	
		(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	pts %
Inférieur à 0 $	**Pas 0 $**	124,6	0,6	59,5	0,3	65,0	0,3
0 $	**Pas 0 $**	2 781,2	12,3	2 883,0	13,0	-101,8	-0,7
1 $ à 2 499 $	**Pas 0 $**	2 145,0	9,5	1 951,2	8,8	193,8	0,7
2 500 $ à 4 999 $	**Pas 0 $**	1 429,0	6,3	1 316,3	5,9	112,7	0,4
5 000 $ et plus	**Pas 0 $**	16 060,0	71,3	15 986,7	72,0	73,1	-0,8
	(personnes non comprises dans la répartition)						
0 $	**0 $**	920,5		1 336,8		-416,3	

3.7 Répartition du revenu de transfert

La répartition du revenu de transfert est illustrée de trois façons dans les graphiques ci-après :

- la répartition en pourcentage des personnes touchant un revenu de transfert;
- la répartition en pourcentage de l'ensemble des personnes âgées de 16 ans et plus, à l'exclusion de celles ayant un revenu nul;
- la différence entre les estimations des deux enquêtes quant au nombre de personnes, y compris celles qui n'ont pas de revenu de transfert.

Les deux premiers graphiques indiquent que les répartitions sont presque identiques; il est difficile de déceler à l'œil des différences.

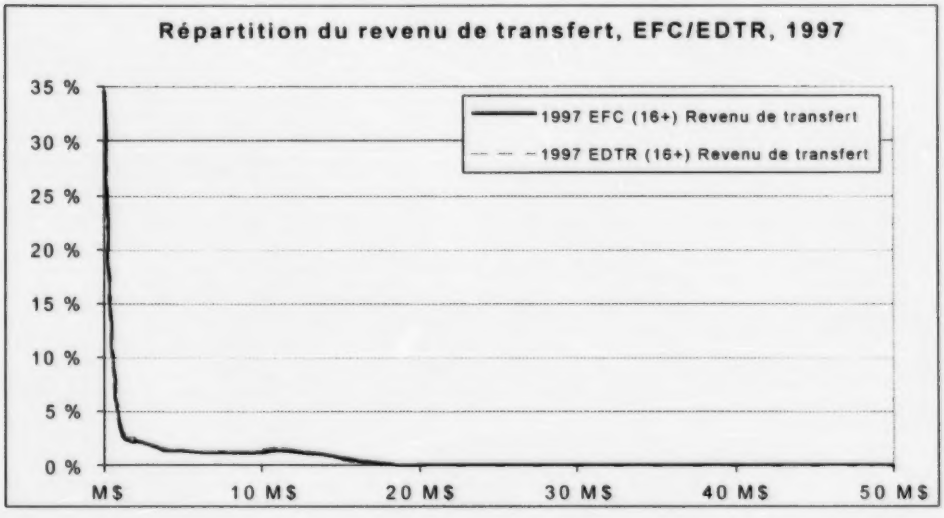

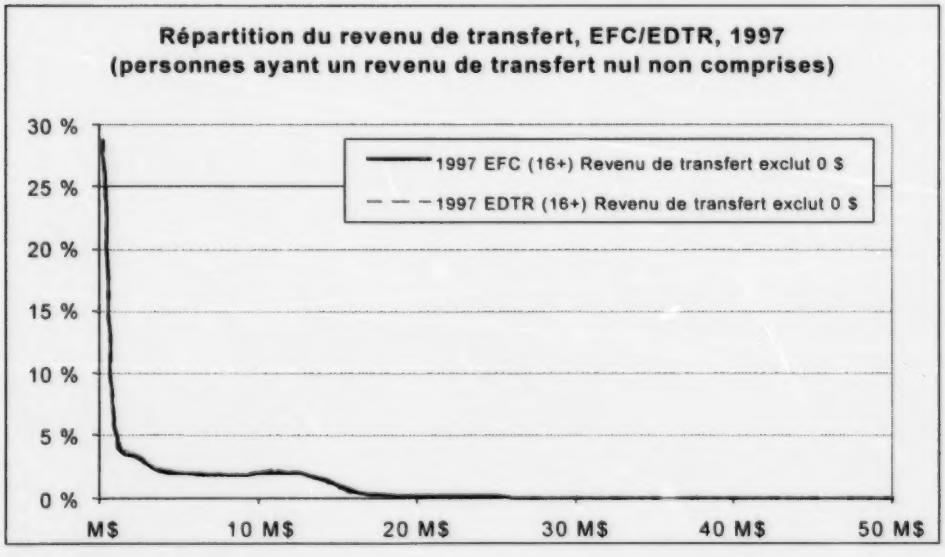

Le troisième graphique et le tableau qui se trouve juste en dessous indiquent que le nombre de personnes qui ne touchent aucun revenu de transfert est inférieur d'après l'EDTR. L'écart est de l'ordre de 325 000. Par la suite, le nombre de personnes touchant un revenu de transfert relativement faible est plus élevé dans le cas de l'EDTR. On cesse à toutes fins pratiques d'observer des différences autour du seuil de 17 500 $.

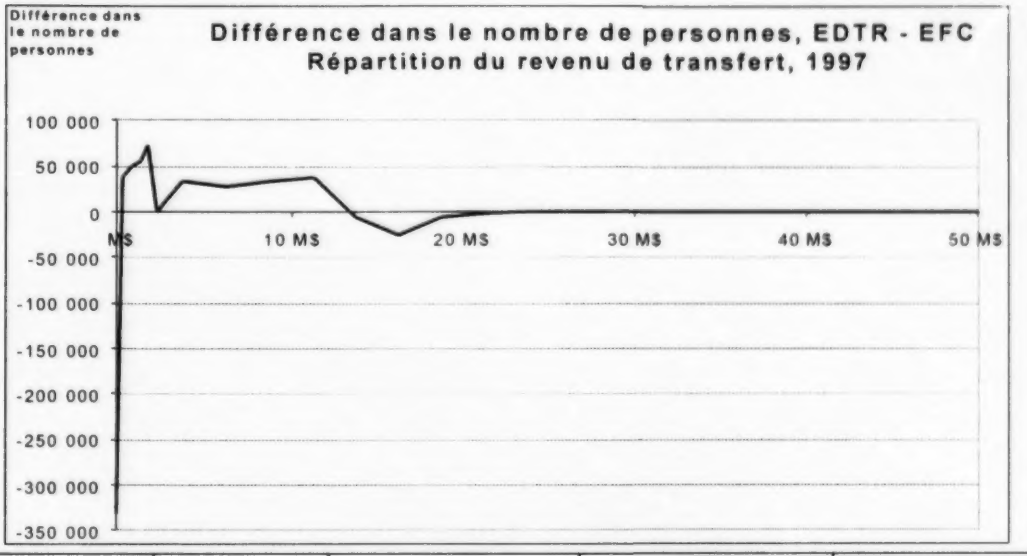

Revenu de transfert	Revenu total	EDTR Revenu de transfert Personnes 16+		EFC Revenu de transfert Personnes 16+		EDTR - EFC	
		(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	pts %
0 $	**Pas 0 $**	7 354,1	32,6	7 666,4	34,6	-322,3	-2,0
1 $ à 499 $	**Pas 0 $**	4 207,0	18,7	4 168,9	18,8	38,1	-0,1
500 $ à 999 $	**Pas 0 $**	1 193,5	5,3	1 142,9	5,2	50,5	0,2
1 000 $ et plus	**Pas 0 $**	9 785,0	43,4	9 198,5	41,4	568,5	2,0
		(personnes non comprises dans la répartition)					
0 $	**0 $**	920,5		1 336,8		-416,3	

3.8 Répartition de l'impôt sur le revenu

Comme pour les autres principales variables, la forme des courbes correspondant à l'impôt sur le revenu est très similaire pour les deux enquêtes. Le deuxième graphique ne tient pas compte des personnes âgées de 16 ans et plus qui ne paient aucun impôt; on constate que le pourcentage des personnes se situant à des niveaux d'imposition très peu élevés est supérieur dans le cas de l'EDTR.

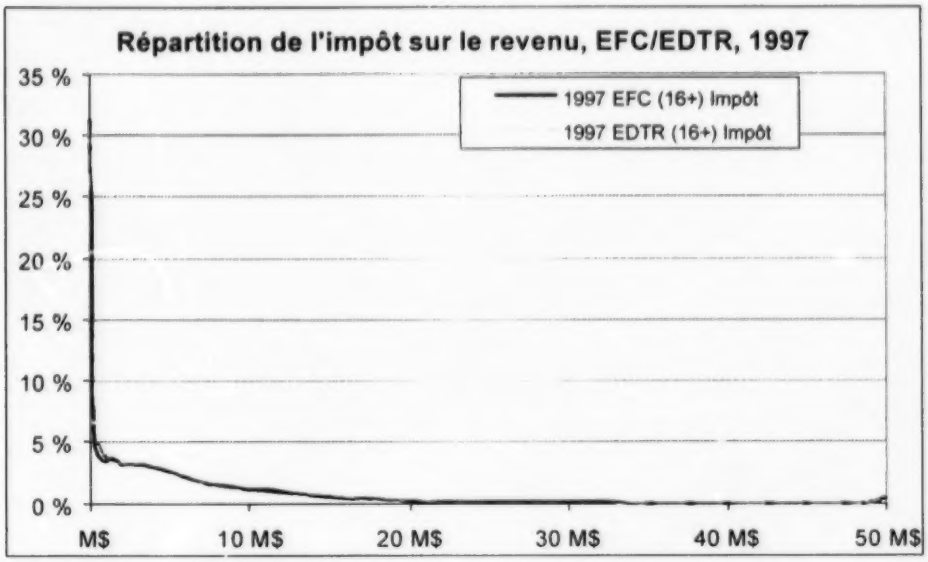

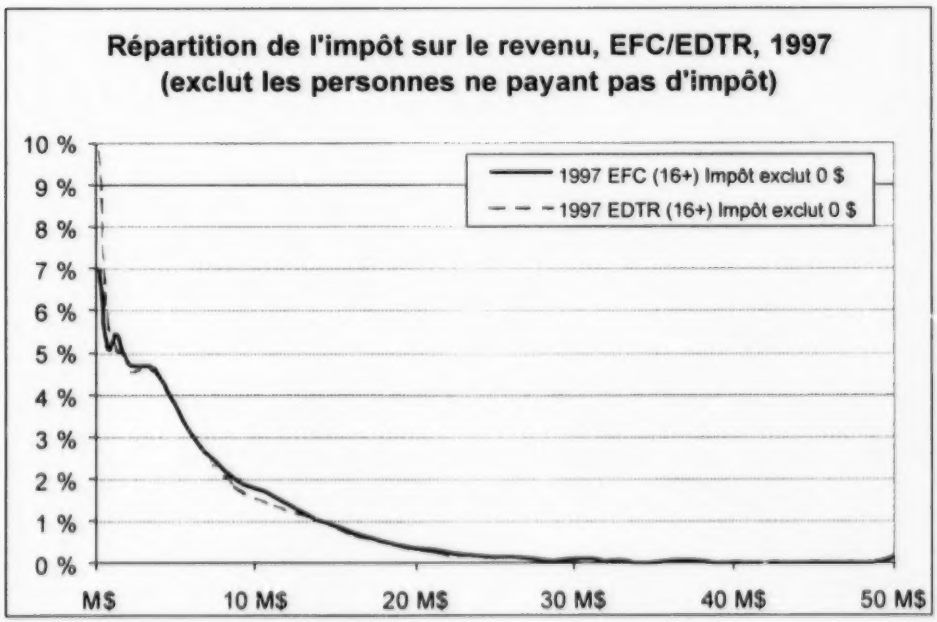

Le troisième graphique et le tableau juste en dessous montrent les différences entre les deux enquêtes. On peut constater que l'estimation de l'EFC quant au nombre de personnes qui ne paient aucun impôt est plus élevée (80 000 personnes de plus) que celle de l'EDTR. De plus, l'estimation de l'EDTR relativement au nombre de personnes payant entre 1 $ à 999 $ en impôt est plus élevé (environ 575 000 personnes de plus) que celle de l'EFC.

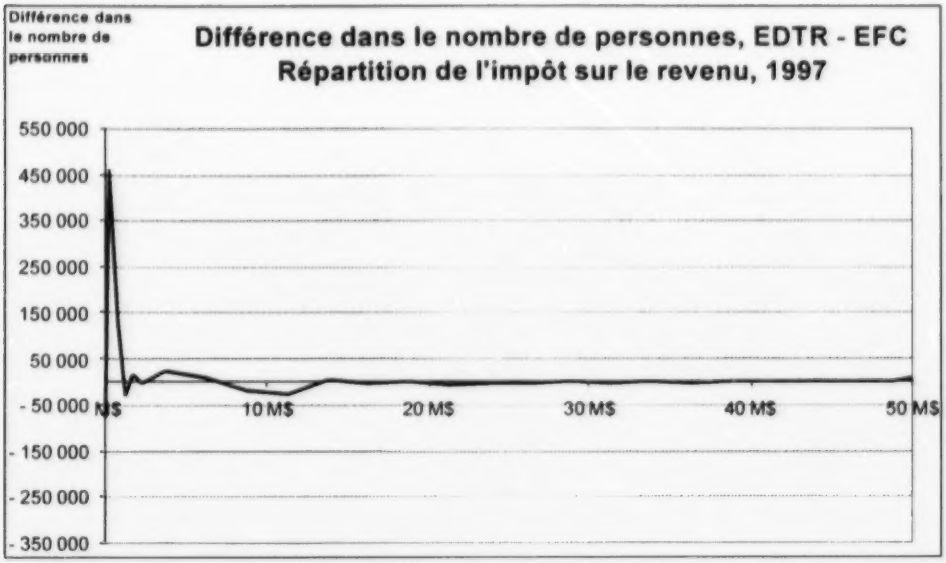

Impôt sur le revenu	Revenu total	EDTR Impôt sur le revenu Personnes 16+		EFC Impôt sur le revenu Personnes 16+		EDTR - EFC	
		(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	pts %
0 $	**Pas 0 $**	6 887,0	30,6	6 966,2	31,4	-79,2	-0,8
1 $ à 499 $	**Pas 0 $**	1 531,2	6,8	1 070,1	4,8	461,1	2,0
500 $ à 999 $	**Pas 0 $**	900,0	4,0	777,4	3,5	122,6	0,5
1 000 $ et plus	**Pas 0 $**	13 221,4	58,7	13 383,1	60,3	-161,7	-1,6
		(personnes non comprises dans la répartition)					
0 $	**0 $**	920,5		1 336,8		-416,3	

3.9 Répartition du revenu après impôt

Les différences entre l'EDTR et l'EFC illustrées dans la série de tableaux qui précède se compensent généralement, d'où les répartitions presque identiques du revenu après impôt. La seule différence digne de mention est que l'EDTR produit une estimation plus élevée quant au nombre de personnes ayant un revenu inférieur à 5 000 $, ce qui s'explique principalement par les différences au niveau de la déclaration du revenu marchand.

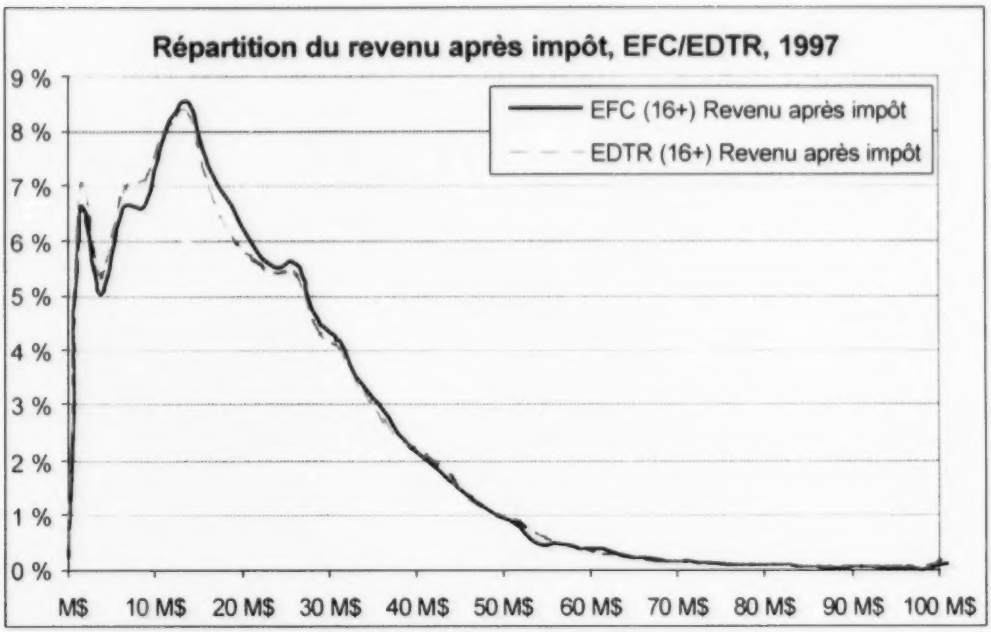

Le graphique illustrant les différences entre les deux enquêtes indique que le nombre de personnes qui ont un revenu après impôt inférieur à 2 500 $ (et qui n'ont pas un revenu total nul) est d'environ 150 000 dans le cas de l'EDTR.

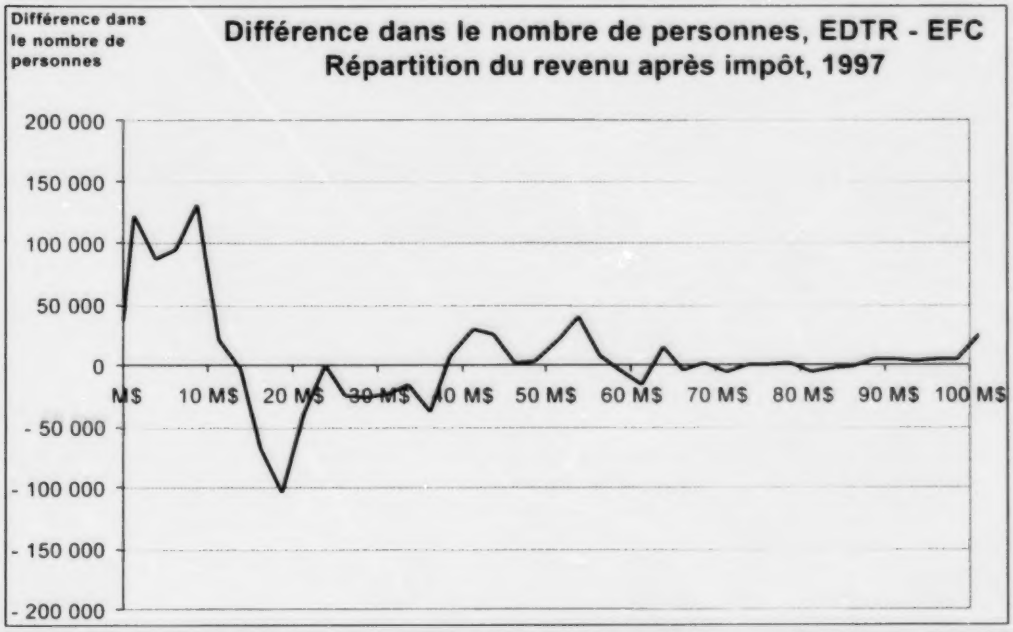

Revenu après impôt	Revenu total	EDTR Revenu après impôt Personnes 16+		EFC Revenu après impôt Personnes 16+		EDTR - EFC	
		(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	pts %
Inférieur à 0 $	**Pas 0 $**	85,8	0,4	48,6	0,2	37,2	0,2
0 $	**Pas 0 $**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1 $ à 2 499 $	**Pas 0 $**	1 559,5	6,9	1 437,4	6,5	122,0	0,4
2 500 $ à 4 999 $	**Pas 0 $**	1 201,8	5,3	1 113,8	5,0	88,0	0,3
5 000 $ et plus	**Pas 0 $**	19 692,5	87,4	19 596,9	88,3	95,6	-0,9
		(personnes non comprises dans la répartition)					
0 $	**0 $**	920,5		1 336,8		-416,3	

3.10 Proportion de personnes à faible revenu

En 1997, la proportion de personnes à faible revenu, si l'on tient compte du revenu avant impôt, s'établissait à 17,5 % d'après l'EFC et à 18,2 % selon l'EDTR. Après impôt, les taux étaient de 13,3 % et de 13,7 %, respectivement. Ces différences ne sont pas significatives à un niveau de confiance de 95 %. Au cours des trois dernières années, les taux indiqués par les deux enquêtes ont fluctué dans une bande très étroite. Depuis 1994, l'écart entre les taux après impôt – qui seront mis en relief dans les futurs communiqués – a été inférieur à un point de pourcentage.

L'EDTR produit un taux de faible revenu très légèrement supérieur à celui de l'EFC en ce qui concerne les enfants; pour 1997, les taux après impôt indiqués par l'EDTR et l'EFC étaient de 16,3 % et de 15,8 %, respectivement.

Dans le cas des personnes âgées, les taux après impôt s'établissaient à 9,2 % (EDTR) et à 8,1 % (EFC).

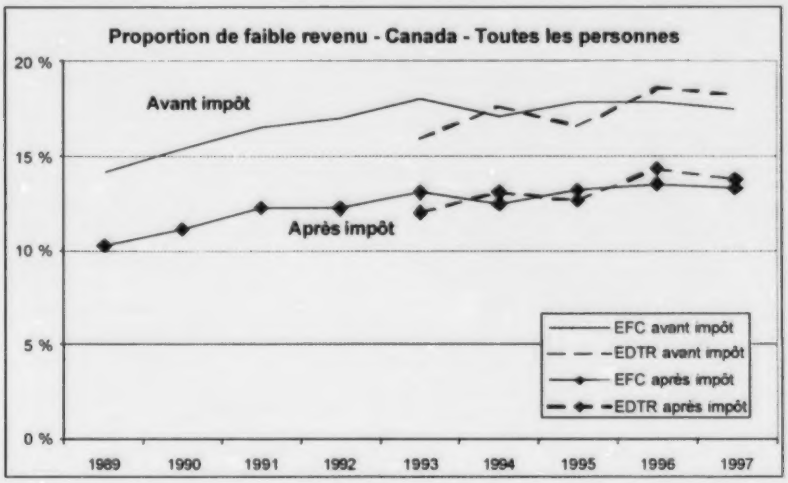

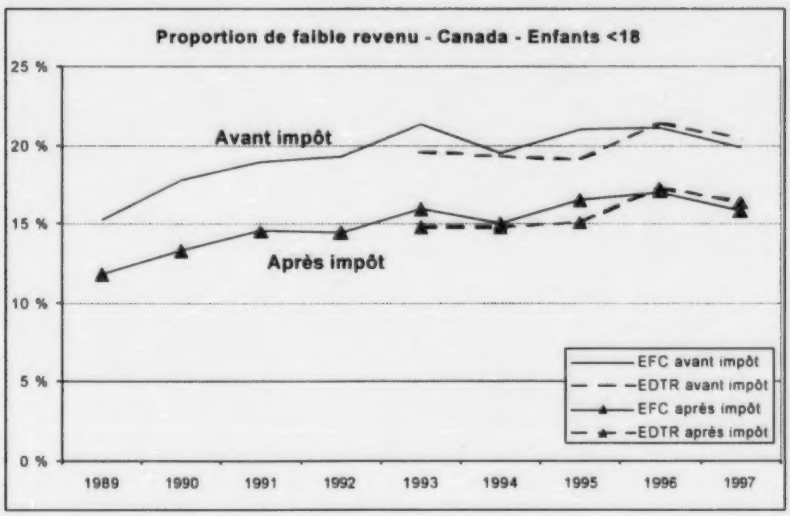

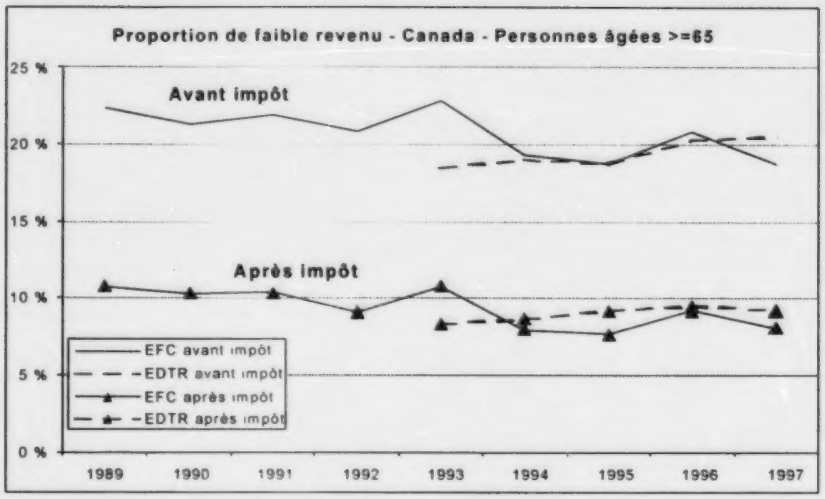

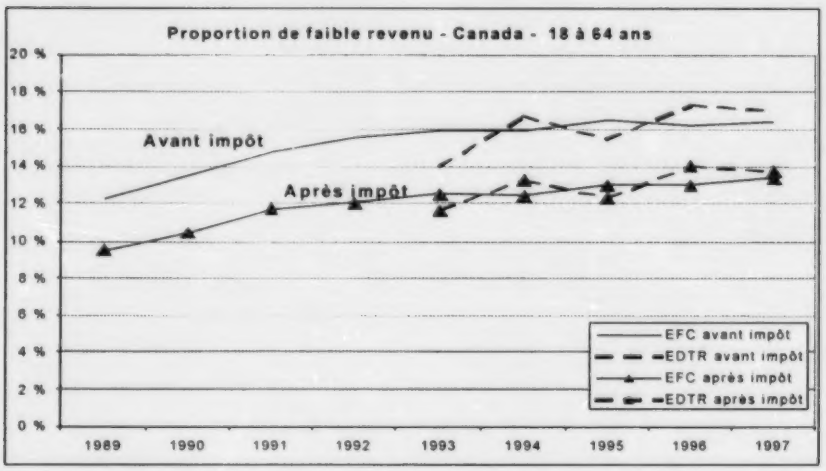

Si l'on fait abstraction de la variabilité d'échantillonnage et des différences systématiques dans la mesure du revenu, l'EDTR et l'EFC sont susceptibles de produire des taux de faible revenu différents, car il n'y a pas de concordance entre les deux enquêtes en ce qui touche deux variables principales sur lesquelles on se base pour dériver les SFR, soit la taille de la famille et la taille de la collectivité (aussi appelée « taille de la région de résidence »).

Les estimations relatives aux familles ont été examinées plus haut. L'autre variable principale est la taille de la collectivité. Les résultats de l'EDTR sont légèrement différents de ceux de l'EFC pour ce qui est de la répartition de la population selon la taille de la collectivité. Essentiellement, la population, d'après l'EDTR, est davantage concentrée dans les régions urbaines de moins de 30 000 habitants et dans celles où le nombre d'habitants varie entre 30 000 et 100 000 tandis que celle, d'après l'EFC, est davantage concentrée dans les régions rurales. Comme l'une et l'autre enquête sont des ramifications de l'Enquête sur la population active, le problème ne se situe pas au niveau du plan d'échantillonnage. Il s'explique par les différences dans la façon dont la variable Taille de la collectivité est dérivée dans le cadre de l'EDTR et de l'EFC. Cette question est actuellement à l'étude.

3.11 Revenu global et revenu moyen selon la source

En 1997, l'écart entre les estimations de l'EDTR et de l'EFC relativement au revenu global s'établissait à 8,7 milliards de dollars (1,5 %).

La différence entre les deux estimations n'est pas significative à un niveau de confiance de 95 %.

Pour un bon nombre des principales sources de revenu, l'estimation de l'EDTR pour 1997 était légèrement supérieure à celle de l'EFC. On a toutefois constaté quelques exceptions : salaires et traitements (-0,5 %), prestation fiscale pour enfants (-8,2 %), PSV/SRG (-0,5 %), RPC/RRQ (-4,0 %) et crédits pour TPS (-1,8 %).

Les différences relatives les plus importantes entre les deux enquêtes sont les suivantes :

- Assurance-emploi – L'estimation du revenu global de l'EDTR est supérieure à celle de l'EFC de 21,6 %.
- Aide sociale – Les estimations de l'EDTR sont plus élevées de 17,0 %.
- Indemnités pour accidents de travail – Les estimations de l'EDTR sont supérieures de 23,7 %.
- Autres revenus – Les estimations de l'EDTR sont plus élevées de 33,6 %.

Les estimations du revenu moyen selon la source sont déterminées en divisant l'estimation globale par le nombre de personnes qui reçoivent un revenu de la source en question. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les estimations de l'EDTR quant au nombre de personnes ayant un revenu sont plus élevées que celles de l'EFC, et les montants moyens par personne sont moins élevés. C'est le cas pour presque toutes les principales sources de revenu.

Revenu global, certaines sources, 1997 et 1996 (milliards $)

	EDTR milliards $	EFC milliards $	Différence (EDTR - EFC)	
			$	%
1997				
Total	589,5	580,7	8,7	1,5
Gains	447,3	449,4	-2,1	-0,5
Salaires et traitements	417,4	410,4	7,0	1,7
Placements	20,7	18,9	1,7	8,5
Transferts gouvernementaux	77,2	75,4	1,7	2,3
Prestation fiscale pour enfants	5,6	6,1	-0,5	-8,2
PSV/SRV	21,0	21,1	-0,1	-0,5
RPC/RRQ	20,0	20,8	-0,8	-4,0
Assurance-emploi	11,9	9,3	2,6	21,6
Aide sociale	11,1	9,2	1,9	17,0
Indemnités pour accidents de travail	4,0	3,0	0,9	23,7
Crédit TPS	2,7	2,8	0,0	-1,8
Revenu de pension	32,0	28,9	3,2	9,9
Autres revenus	12,3	8,1	4,1	33,6
Impôt sur le revenu	117,0	115,7	1,3	1,1
1996				
Total	563,1	567,1	-4,0	-0,7
Gains	420,0	433,5	-13,5	-3,1
Salaires et traitements	393,4	397,6	-4,2	-1,1
Placements	22,5	22,2	0,3	1,4
Transferts gouvernementaux	76,5	75,2	1,2	1,7
Prestation fiscale pour enfants	5,7	5,8	-0,1	-2,1
PSV/SRG	20,1	20,5	-0,4	-2,0
RPC/RRQ	19,2	19,3	-0,2	-0,9
Assurance-emploi	12,7	11,2	1,5	13,6
Assistance sociale	11,6	9,9	1,7	16,7
Indemnités pour accidents de travail	3,5	3,3	0,2	7,3
Crédit TPS	2,8	2,8	–	–
Revenu de pension	29,5	26,7	2,7	10,2
Autres revenus	14,6	9,4	5,3	56,1
Impôt sur le revenu	111,2	114,3	-3,1	-2,7

Revenu moyen, certaines sources, 1997 et 1996

	EDTR $	EFC $	Différence (EDTR - EFC)	
			$	%
1997				
Total	26 200	26 200	0	0,0
Gains	27 300	27 800	-500	-1,9
Salaires et traitements	27 700	28 000	-300	-0,9
Placements	2 700	3 500	-800	-31,0
Transferts gouvernementaux	5 100	5 200	-100	-2,3
Prestation fiscale pour enfants	1 600	1 900	-200	-14,4
PSV/SRV	5 900	5 900	0	-0,5
RPC/RRQ	5 100	5 400	-300	-5,6
Assurance-emploi	4 400	4 700	-300	-7,4
Aide sociale	5 500	5 900	-400	-6,8
Indemnités pour accidents de travail	5 400	7 100	-1 700	-31,9
Crédit TPS	300	300	0	4,0
Revenu de pension	12 900	12 800	100	0,7
Impôt sur le revenu	7 500	7 600	-100	-1,7
1996				
Total	25 300	26 100	-700	-2,9
Gains	26 400	27 300	-900	-3,3
Salaires et traitements	27 000	27 600	-600	-2,1
Placements	2 800	3 600	-800	-21,8
Transferts gouvernementaux	5 000	5 100	-100	-2,1
Prestation fiscale pour Enfants	1 600	1 800	-300	-14,6
PSV/SRV	5 800	5 900	-100	-1,3
RPC/RRQ	5 000	5 200	-200	-3,8
Assurance-emploi	4 500	4 900	-500	-9,1
Aide sociale	5 700	5 700	–	-0,1
Indemnités pour accidents de travail	4 800	7 800	-3 000	-38,1
Crédit TPS	300	300	–	1,0
Revenu de pension	12 500	12 600	–	-0,3
Impôt sur le revenu	7 300	7 500	-300	-3,3

3.12 Revenu global selon la source – Comparaison avec RCI et le SCN (en milliards $)

Il est possible, sous réserve de certains ajustements, de comparer les résultats de l'EDTR et de l'EFC à ceux provenant d'autres sources, soit plus précisément les Comptes nationaux et Revenu Canada. Les deux sources constituent des bases de comparaison utiles. La concordance entre les données de Revenu Canada et celles des enquêtes devrait être très bonne puisque le régime fiscal touche environ 95 % de la population. Pour la plupart des sources de revenu, les enquêtes font référence aux numéros de ligne de la déclaration d'impôt dans l'espoir que les répondants déclareront les montants précis figurant sur leur T-1. Cependant, on sait que certains éléments font l'objet d'une sous-déclaration dans les données fiscales. Les Comptes nationaux font appel à d'autres sources qui sont plus complètes.

Aux fins de la comparaison portant sur le revenu global, les résultats d'enquête ont été corrigés en fonction des concepts des Comptes nationaux. Autrement dit,

- le revenu provenant de régimes privés de retraite a été exclu;
- les « autres revenus » n'ont pas été pris en compte.

Les résultats cités dans la comparaison en ce qui touche les Comptes nationaux ne sont pas des estimations définitives. Les résultats de Revenu Canada ont été obtenus auprès de la Division des données régionales et administratives (DDRA) et sont basés sur le fichier complet des T-1 plutôt que sur le Livre vert. Les données de la DDRA constituent une meilleure base de comparaison car elles sont fondées sur l'ensemble des contribuables plutôt que sur un échantillon. De plus, la DDRA effectue un certain contrôle. Certaines corrections ont été apportées aux données du SCN et aux données fiscales pour assurer la correspondance nécessaire avec la population visée par les enquêtes. Toutefois, des différences subsistent en ce qui concerne le champ d'application des concepts et les définitions.

En 1997, l'estimation du revenu global de l'EDTR, une fois ajustée en fonction des concepts des Comptes nationaux, s'établissait à 545,1 milliards de dollars comparativement à 543,7 milliards de dollars dans le cas de l'EFC. Ces résultats étaient moins de 1 % supérieurs à l'estimation des Comptes nationaux. Cependant, l'estimation provenant des enquêtes était d'environ 5 % supérieure à celle de Revenu Canada.

Revenu global, certaines sources, 1997 et 1996 : Comparaisons avec les Comptes nationaux et Revenu Canada

en milliards $

	EDTR	EFC	SCN	RCI
1997				
Total*	545,1	543,7	540,8	518,5
Gains	447,3	449,4	421,8	416,0
Salaires et traitements	417,4	410,4	385,3	384,2
Placements	20,7	18,9	38,3	26,8
Transferts gouv.	77,2	75,4	80,7	75,7
Impôt sur le revenu	117,0	115,7	118,4	116,6
1996				
Total*	519,0	530,9	531,1	497,3
Gains	420,0	433,5	401,6	392,1
Salaires et traitements	393,4	397,6	367,7	363,5
Placements	22,5	22,2	40,3	29,3
Transferts gouv.	76,5	75,2	89,2	76,0
Impôt sur le revenu	111,2	114,3	108,6	111,1

* D'après les concepts des Comptes nationaux

Revenu global, certaines sources, 1997 et 1996 : Comparaisons avec les Comptes nationaux et Revenu Canada

Ratios

	EDTR/SCN	EFC/SCN	EDTR/RCI	EFC/RCI
1997				
Total*	100,8	100,5	105,1	104,9
Gains	106,0	106,5	107,5	108,0
Salaires et traitements	108,3	106,5	108,6	106,8
Placements	54,0	49,4	72,2	70,6
Transferts gouv.	95,6	93,4	102,0	99,7
Impôt sur le revenu	98,8	97,7	100,3	99,2
1996				
Total*	97,7	100,0	104,4	106,8
Gains	104,6	107,9	107,1	110,6
Salaires et traitements	107,0	108,1	108,2	109,4
Placements	55,8	55,1	77,0	75,9
Transferts gouv.	85,7	84,3	100,6	99,0
Impôt sur le revenu	102,4	105,2	100,1	102,9

* D'après les concepts des Comptes nationaux

3.13 Revenu moyen – Familles – Provinces

Règle générale, les estimations de l'EDTR quant au revenu familial moyen par province ressemblent beaucoup à celles de l'EFC. L'introduction du deuxième panel dans l'échantillon de l'EDTR a doublé la taille de celui-ci. Cette mesure, jumelée au vaste chevauchement de l'échantillon d'année en année, contribuera à stabiliser les estimations dans le cas des petites provinces.

Pour 1997, l'écart entre la plupart des estimations de l'EDTR et de l'EFC en ce qui concerne le revenu familial moyen était inférieur à 4 %, à quelques exceptions : Île-du-Prince-Édouard (6 %), Nouvelle-Écosse (5 %) et Alberta (6 %).

Les différences ne sont pas significatives à un niveau de confiance de 95 % dans toutes les autres provinces, sauf en Alberta.

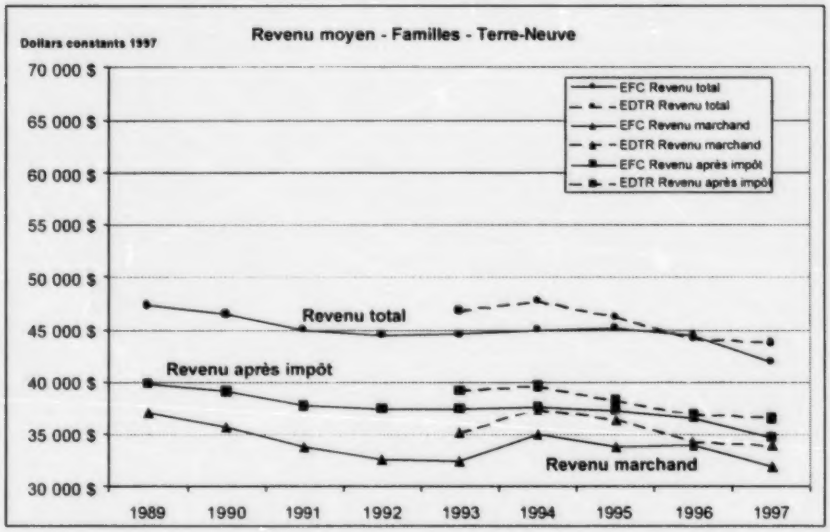

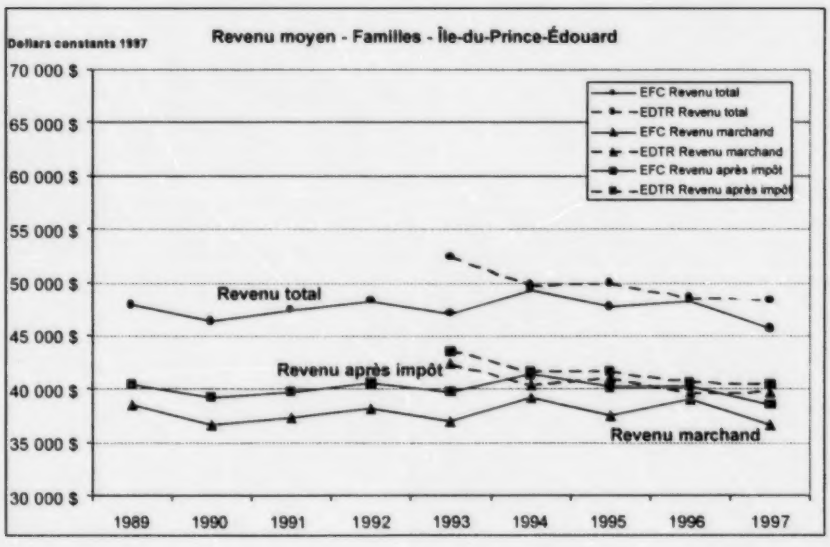

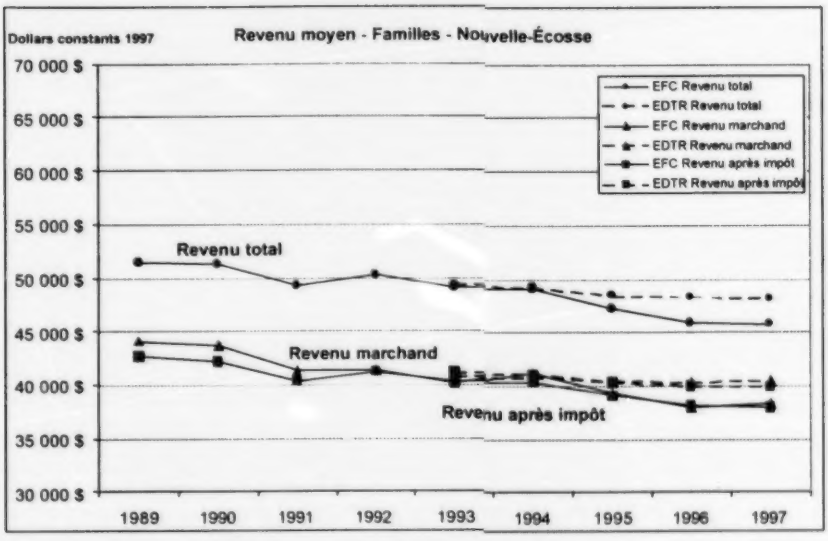
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Nouvelle-Écosse
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt

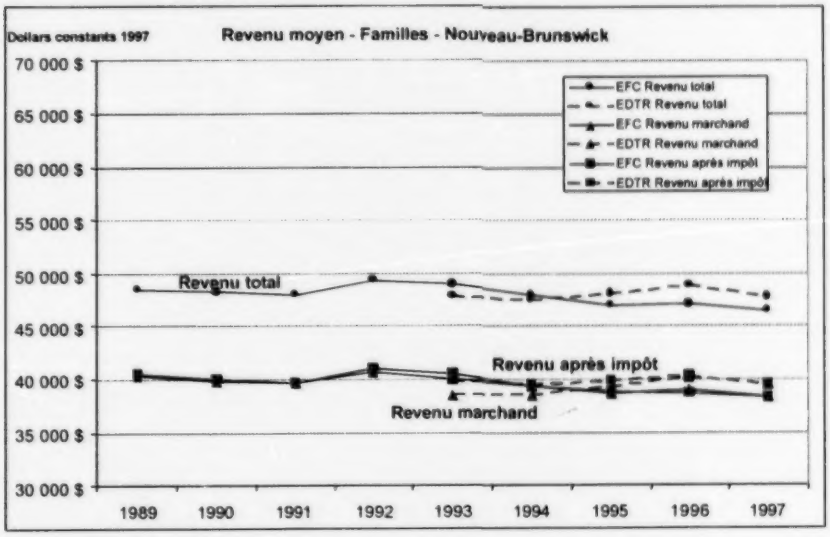
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Nouveau-Brunswick
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand

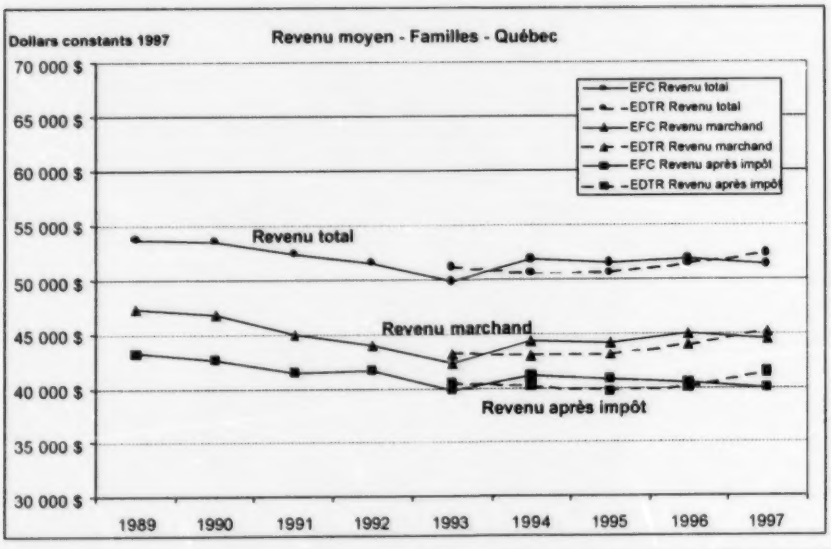
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Québec
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt

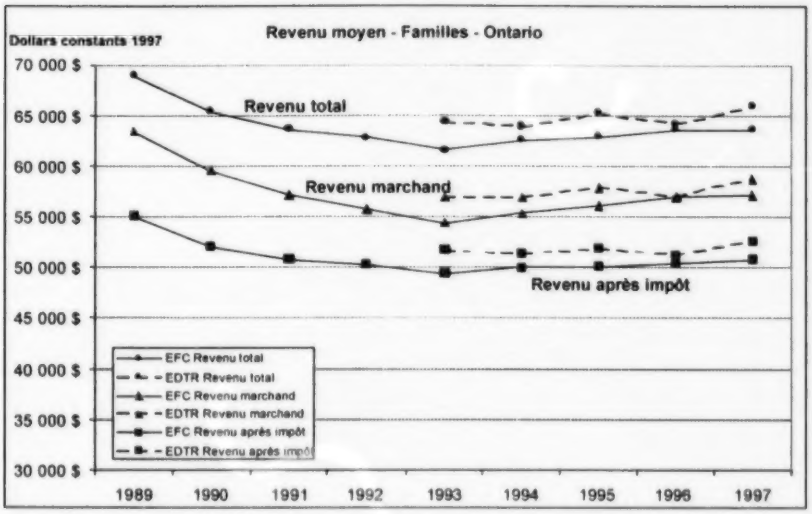
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Ontario
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

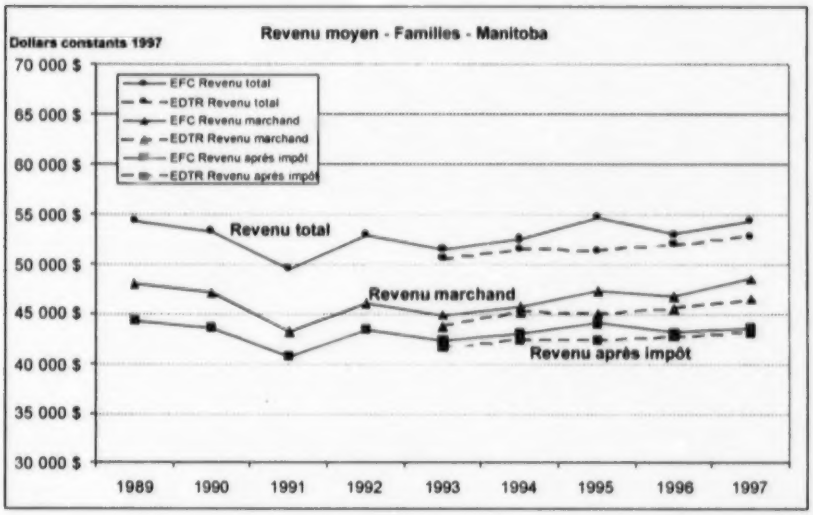
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Manitoba
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

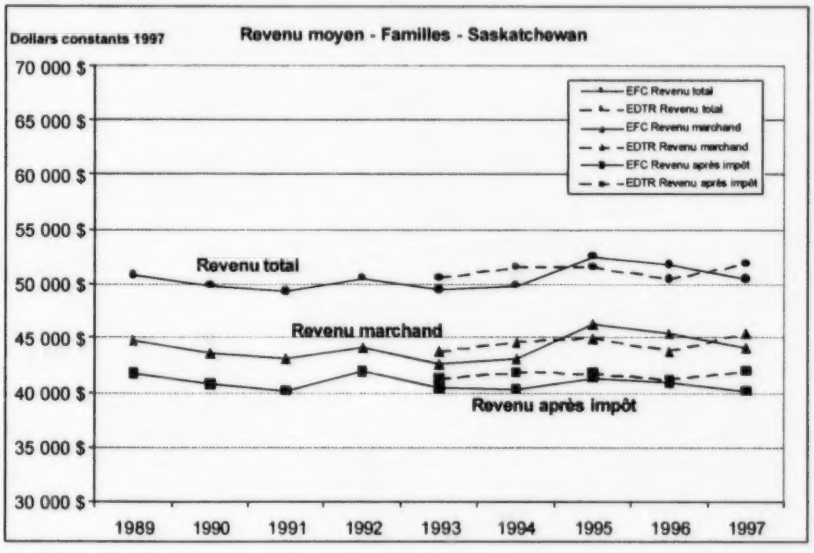
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Saskatchewan
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

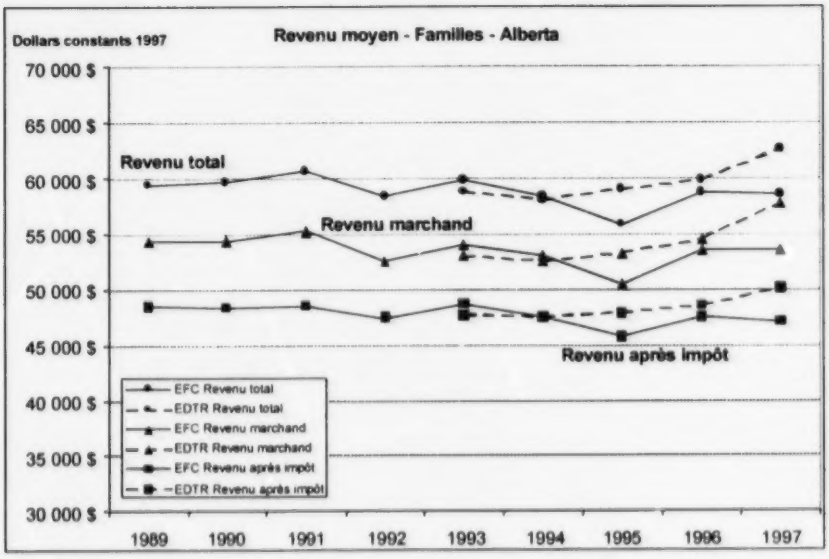
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Alberta
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

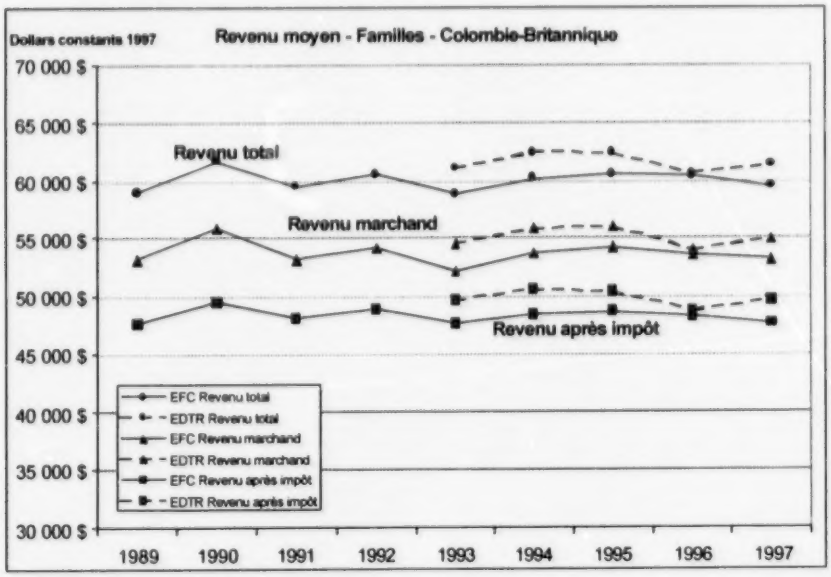
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Familles - Colombie-Britannique
70 000 $
65 000 $
60 000 $
55 000 $
50 000 $
45 000 $
40 000 $
35 000 $
30 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

3.14 Revenu moyen – Personnes seules – Provinces

Les estimations du revenu moyen par province pour les personnes seules sont, dans l'ensemble, très rapprochées.

Pour 1997, la plupart des estimations du revenu moyen pour les personnes seules étaient dans un écart de deux points de pourcentage entre l'EDTR et l'EFC, à quelques exceptions : Île-du-Prince-Édouard (12 %) et Nouvelle-Écosse (11 %).

Les différences ne sont pas significatives à un niveau de confiance de 95 %, sauf en Nouvelle-Écosse.

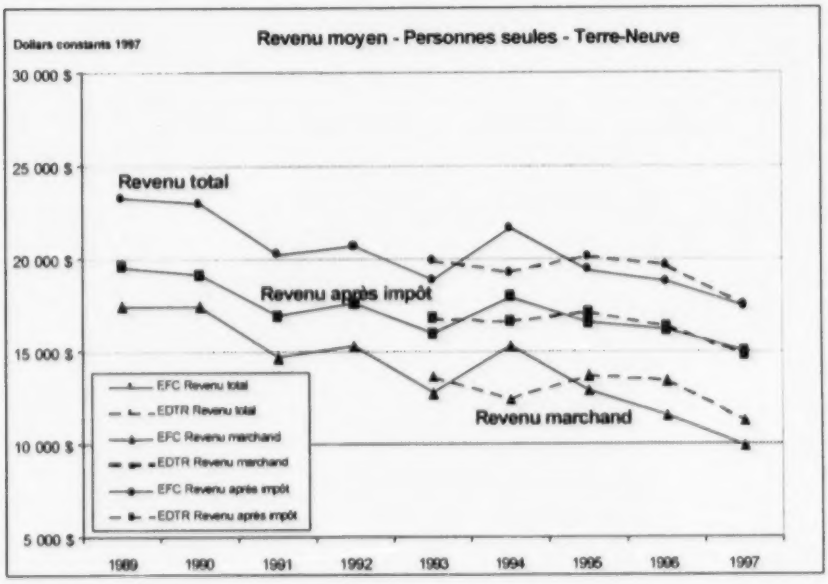

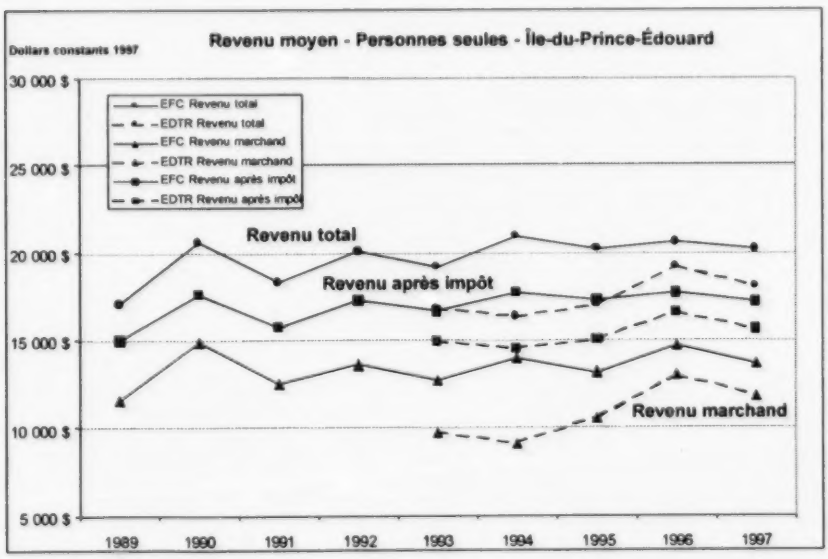

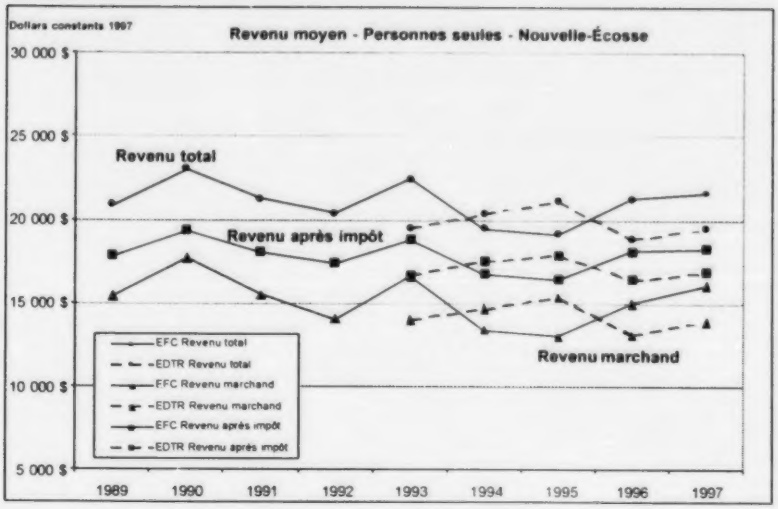
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Personnes seules - Nouvelle-Écosse
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

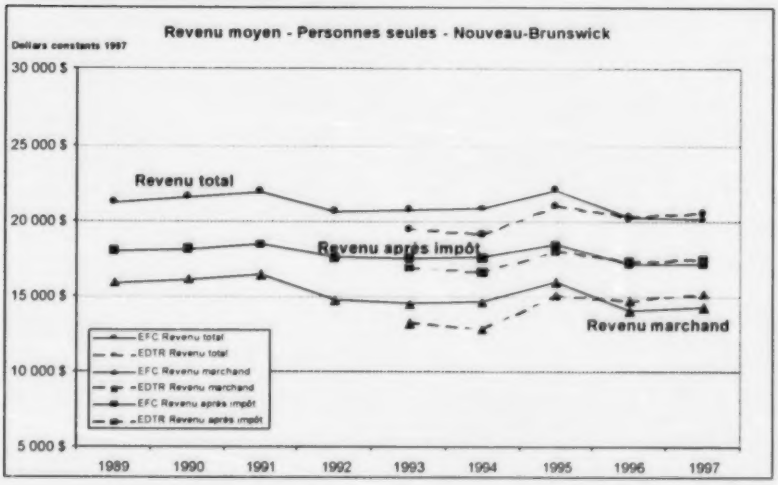
Revenu moyen - Personnes seules - Nouveau-Brunswick
Dollars constants 1997
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

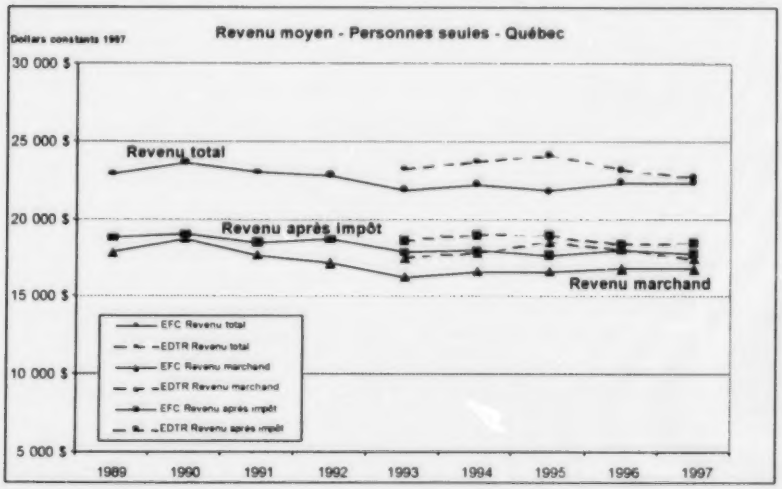
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Personnes seules - Québec
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

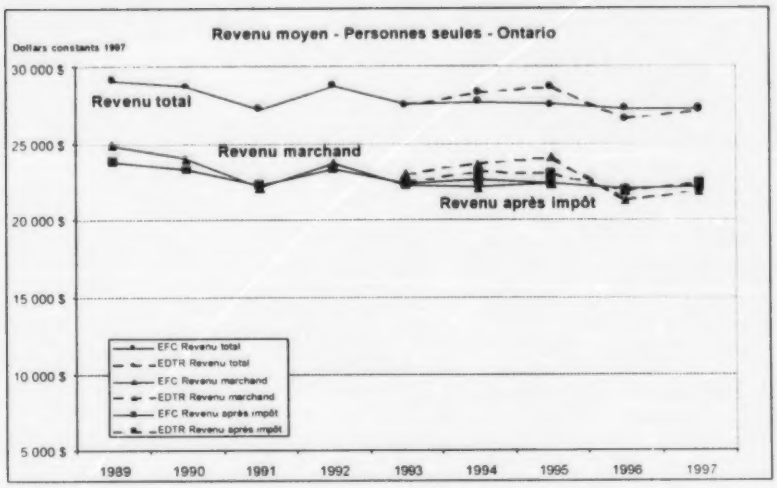
Revenu moyen - Personnes seules - Ontario
Dollars constants 1997
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

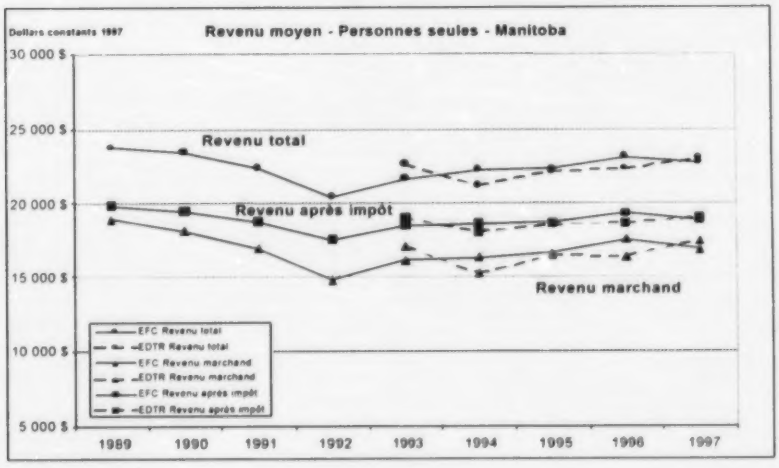
Revenu moyen - Personnes seules - Manitoba
Dollars constants 1997
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

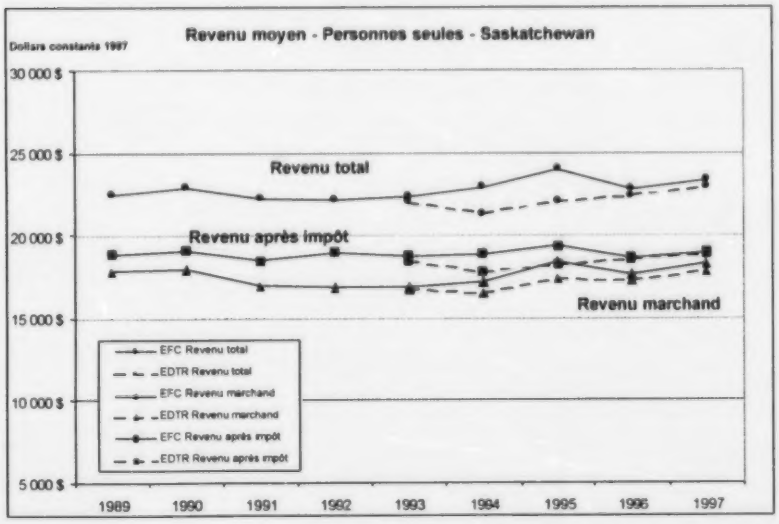
Revenu moyen - Personnes seules - Saskatchewan
Dollars constants 1997
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu après impôt
Revenu marchand
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

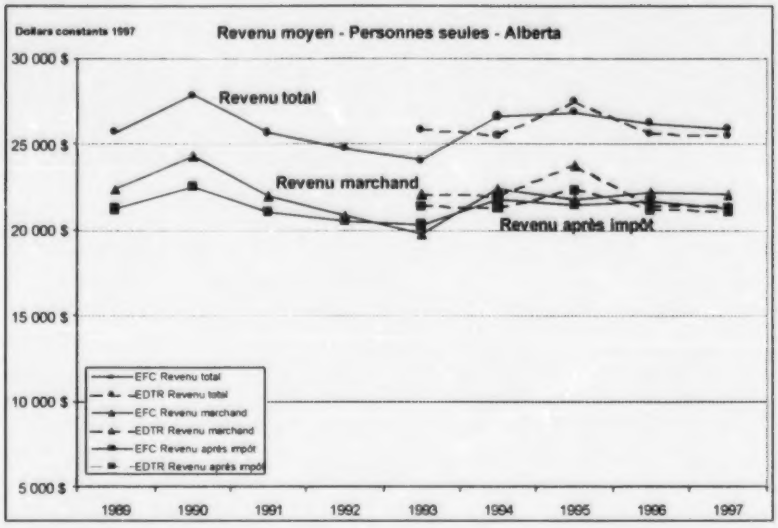
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Personnes seules - Alberta
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

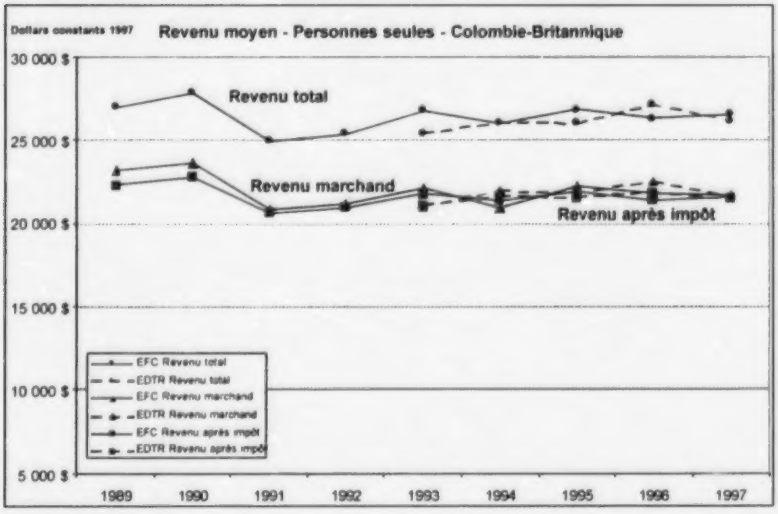
Dollars constants 1997
Revenu moyen - Personnes seules - Colombie-Britannique
30 000 $
25 000 $
20 000 $
15 000 $
10 000 $
5 000 $
Revenu total
Revenu marchand
Revenu après impôt
EFC Revenu total
EDTR Revenu total
EFC Revenu marchand
EDTR Revenu marchand
EFC Revenu après impôt
EDTR Revenu après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

3.15 Proportion du faible revenu – Provinces

Il n'y a pas de différences significatives entre l'EDTR et l'EFC pour ce qui est des taux de faible revenu avant impôt à l'échelle provinciale, sauf au Québec.

Dans la plupart des provinces, les taux de faible revenu avant impôt pour 1997 étaient légèrement supérieurs dans le cas de l'EDTR (le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique faisant exception à cette règle). En termes absolus, les écarts les plus marqués ont été enregistrés pour le Québec et le Manitoba, où les taux indiqués par l'EDTR étaient environ supérieurs de deux points de pourcentage. Selon les deux enquêtes, le Québec affichait le taux le plus élevé tandis que l'Île-du-Prince-Édouard présentait le taux le plus bas; cependant, il existait des différences de rang entre les extrêmes.

On ne note pas de différences significatives entre l'EDTR et l'EFC en ce qui a trait aux taux de faible revenu après impôt à l'échelle provinciale, sauf au Québec.

Les taux de faible revenu après impôt selon l'EDTR varient de 8,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 18,2 % au Québec. Dans le cas de l'EFC, la fourchette va de 7,7 % à 16,0 %. Selon les deux enquêtes, le Québec et le Manitoba affichaient les taux les plus élevés tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Ontario présentaient les taux les plus bas. Il existait de légères différences de rang pour les cinq autres provinces.

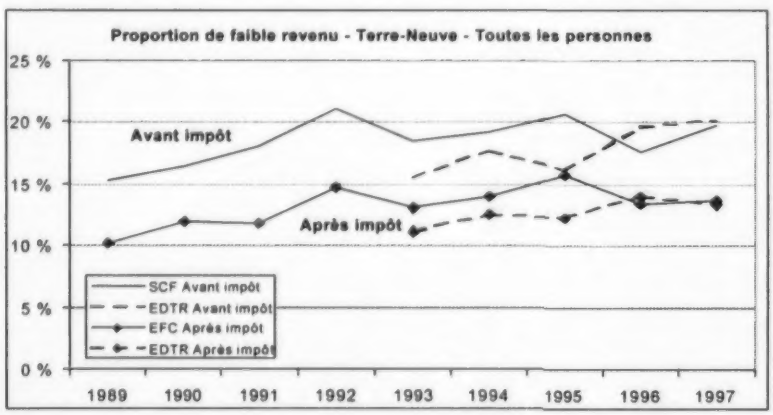

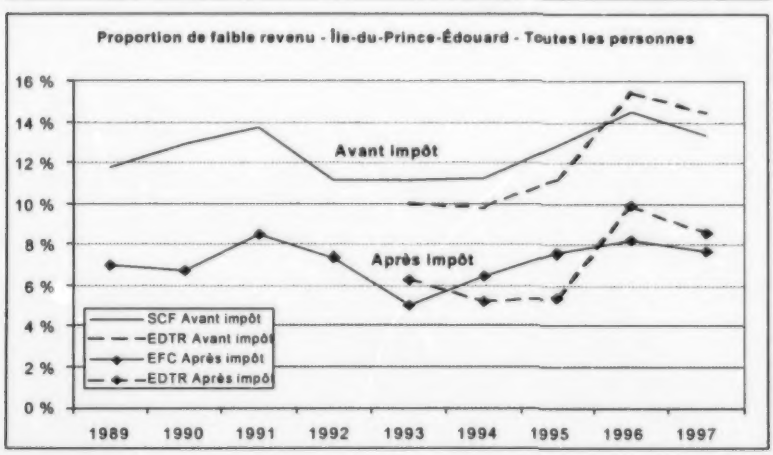

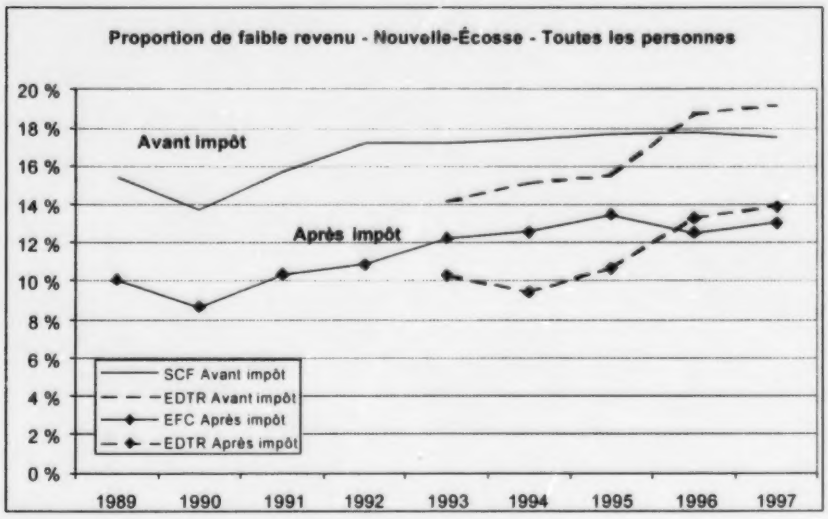
Proportion de faible revenu - Nouvelle-Écosse - Toutes les personnes
20 %
18 %
16 %
14 %
12 %
10 %
8 %
6 %
4 %
2 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

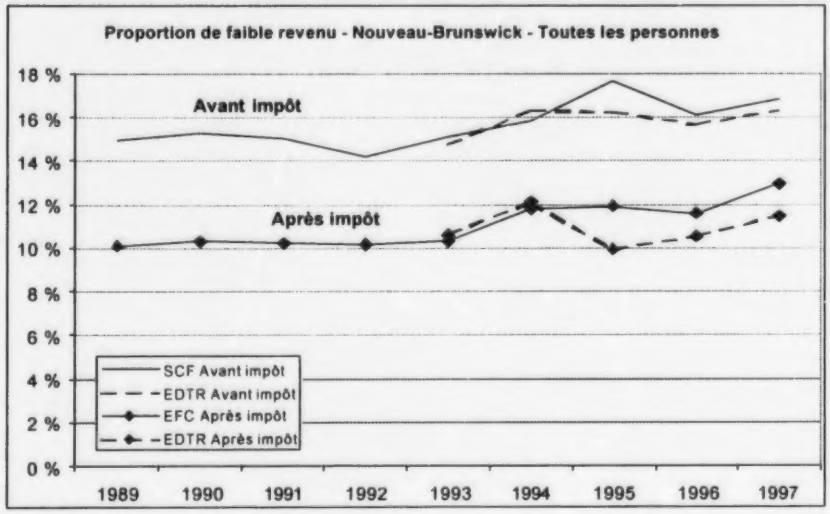
Proportion de faible revenu - Nouveau-Brunswick - Toutes les personnes
18 %
16 %
14 %
12 %
10 %
8 %
6 %
4 %
2 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

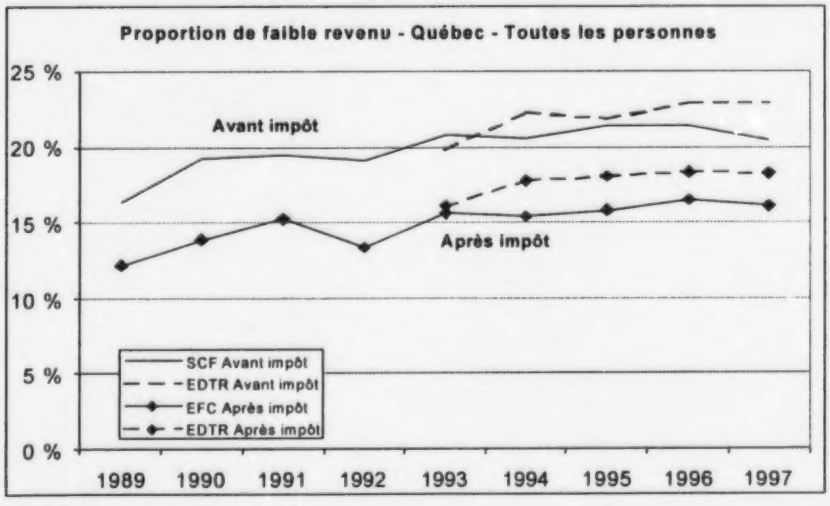
Proportion de faible revenu - Québec - Toutes les personnes
25 %
20 %
15 %
10 %
5 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

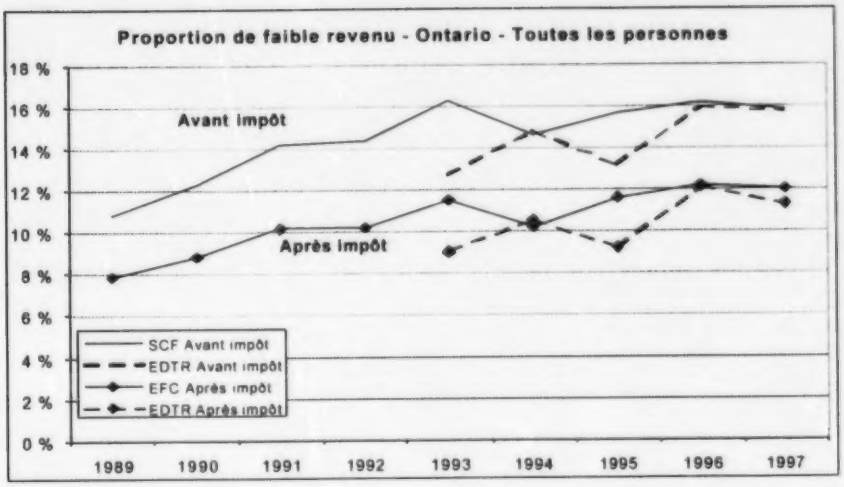
Proportion de faible revenu - Ontario - Toutes les personnes
18 %
16 %
14 %
12 %
10 %
8 %
6 %
4 %
2 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

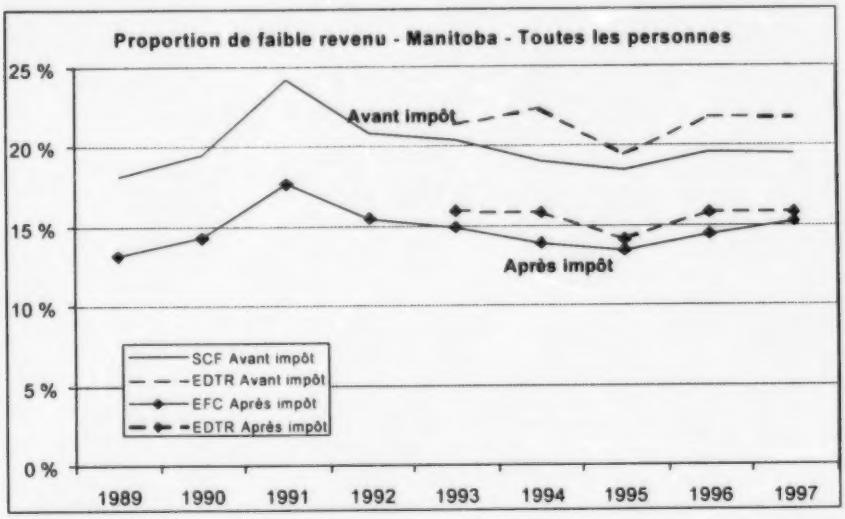
Proportion de faible revenu - Manitoba - Toutes les personnes
25 %
20 %
15 %
10 %
5 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

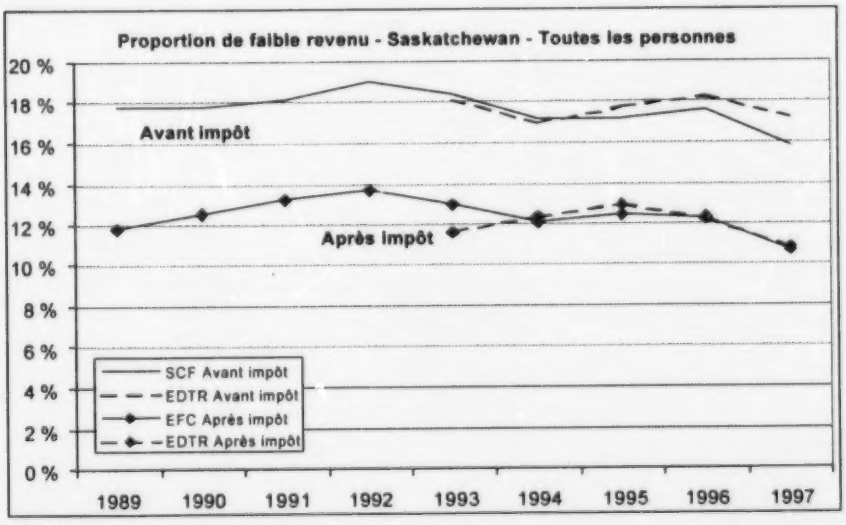
Proportion de faible revenu - Saskatchewan - Toutes les personnes
20 %
18 %
16 %
14 %
12 %
10 %
8 %
6 %
4 %
2 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

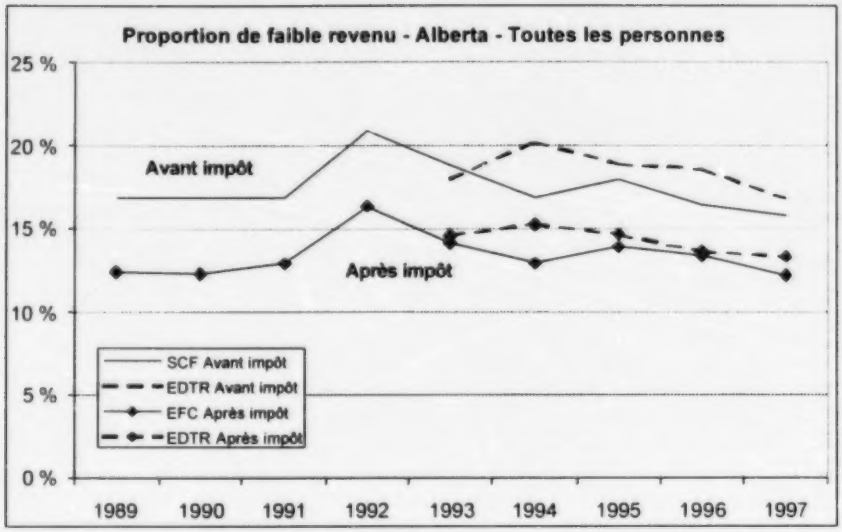
Proportion de faible revenu - Alberta - Toutes les personnes
25 %
20 %
15 %
10 %
5 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

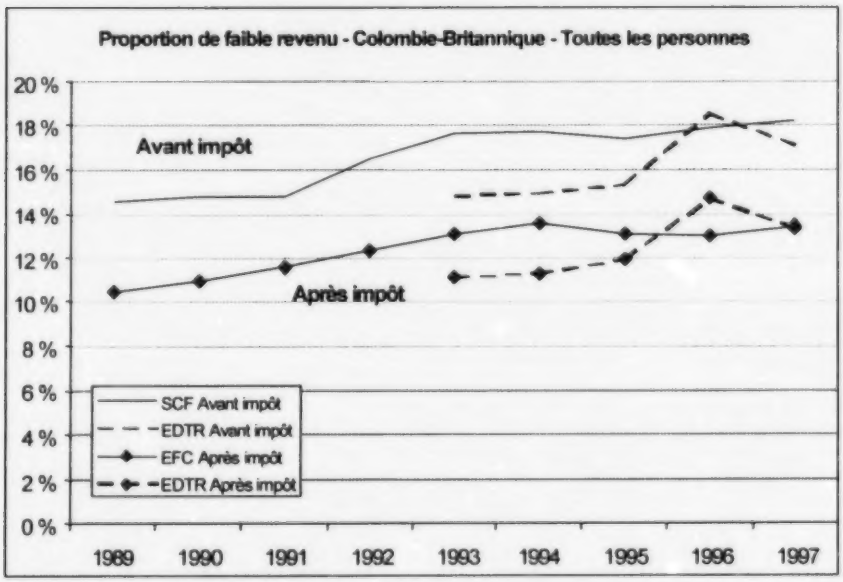
Proportion de faible revenu - Colombie-Britannique - Toutes les personnes
20 %
18 %
16 %
14 %
12 %
10 %
8 %
6 %
4 %
2 %
0 %
Avant impôt
Après impôt
SCF Avant impôt
EDTR Avant impôt
EFC Après impôt
EDTR Après impôt
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997

3.16 Personnes seules et familles – Provinces

Personnes seules et familles économiques par province, 1997*

	EDTR (milliers)	EFC (milliers)	Différence (EDTR - EFC)	
			(milliers)	%
Personnes seules				
Canada	4 111	4 125	-14	-0,3
Terre-Neuve	45	36	9	19,2
Île-du-Prince-Édouard	16	17	-1	-4,9
Nouvelle-Écosse	126	115	11	8,6
Nouveau-Brunswick	78	79	-1	-1,7
Québec	1 151	1 075	75	6,5
Ontario	1 388	1 455	-67	-4,8
Manitoba	169	157	12	6,8
Saskatchewan	158	146	13	8,0
Alberta	385	398	-13	-3,5
Colombie-Britannique	595	545	-51	-8,5
Familles économiques				
Canada	8 252	8 394	-142	-1,7
Terre-Neuve	162	166	-3	-2,0
Île-du-Prince-Édouard	38	38	0	0,4
Nouvelle-Écosse	260	272	-11	-4,4
Nouveau-Brunswick	224	224	0	0,2
Québec	2 049	2 114	-65	-3,2
Ontario	3 140	3 154	-14	-0,4
Manitoba	292	305	-14	-4,7
Saskatchewan	260	272	-12	-4,5
Alberta	770	782	-12	-1,6
Colombie-Britannique	1 055	1 067	-12	-1,1

* Au 1er janvier 1998 dans le cas de l'EDTR et au 1er avril 1998 dans celui de l'EFC

Personnes seules et familles économiques par province, 1996*

	EDTR (milliers)	EFC (milliers)	Différence (EDTR - EFC)	
			(milliers)	%
Personnes seules				
Canada	3 983	3 944	39	1,0
Terre-Neuve	43	42	1	2,4
Île-du-Prince-Édouard	15	18	-3	-16,7
Nouvelle-Écosse	117	113	4	3,5
Nouveau-Brunswick	77	80	-3	-3,8
Québec	1 141	1 140	1	-
Ontario	1 336	1 283	53	4,1
Manitoba	163	149	14	9,4
Saskatchewan	158	138	20	14,5
Alberta	354	374	-20	-5,3
Colombie-Britannique	579	608	-29	-4,8
Familles économiques				
Canada	8 185	8 317	-132	-1,6
Terre-Neuve	161	164	-3	-1,8
Île-du-Prince-Édouard	38	38	-	-
Nouvelle-Écosse	260	272	-12	-4,4
Nouveau-Brunswick	220	221	-1	-0,5
Québec	2 034	2 081	-47	-2,3
Ontario	3 127	3 164	-37	-1,2
Manitoba	294	302	-8	-2,6
Saskatchewan	260	274	-14	-5,1
Alberta	749	752	-3	-0,4
Colombie-Britannique	1 040	1 048	-8	-0,8

* Au 1er janvier 1997 dans le cas de l'EDTR et au 1er avril 1997 dans celui de l'EFC

3.17 Faible revenu : flux d'entrée et de sortie

Le présent rapport a principalement pour objet d'examiner les différences entre les estimations transversales; toutefois, il est utile également d'examiner les nouvelles données que procurera l'EDTR du fait qu'il s'agit d'une enquête par panel.

Par exemple, la population à faible revenu n'est pas fixe dans le temps et un nombre appréciable de personnes franchissent le seuil de faible revenu dans l'un ou l'autre sens au cours d'une même année. Quelque 926 000 personnes qui se trouvaient au-dessus du seuil de faible revenu en 1996 (environ 3,5 % de la population) sont tombées au-dessous de ce même seuil en 1997. En revanche, 1 006 000 personnes (3,8 %) ont réussi à passer au-dessus du seuil de faible revenu en 1997. Environ 2,2 millions de personnes (8,2 %) ont été au-dessous du seuil de faible revenu au cours des deux années.

Dans le cas des personnes de moins de 18 ans, les taux de faible revenu sont plus élevés et la probabilité qu'elles demeurent au-dessous du seuil pendant deux années consécutives est plus forte que pour la population en général : 513 000 enfants (9,8 %) étaient des personnes à faible revenu tant en 1996 qu'en 1997.

Faible revenu (après impôt) : flux d'entrée et de sortie, tous les âges, de 1996 à 1997

	Total %	Au-dessous du SFR en 1997 %	Au-dessus du SFR en 1997 %
Total	100,0	11,7	88,3
Au-dessous du SFR en 1996	12,0	8,2	3,8
Au-dessus du SFR en 1996	88,0	3,5	84,5

Faible revenu (après impôt) : flux d'entrée et de sortie, personnes de moins de 18 ans, de 1996 à 1997

	Total %	Au-dessous du SFR en 1997 %	Au-dessus du SFR en 1997 %
Total	100,0	13,9	86,1
Au-dessous du SFR en 1996	13,8	9,8	4,0
Au-dessus du SFR en 1996	86,2	4,1	82,1

Faible revenu (après impôt) : flux d'entrée et de sortie, personnes âgées de 18 à 64 ans, de 1996 à 1997

	Total %	Au-dessous du SFR en 1997 %	Au-dessus du SFR en 1997 %
Total	100,0	11,7	88,3
Au-dessous du SFR en 1996	12,2	8,1	4,1
Au-dessus du SFR en 1996	87,8	3,6	84,2

Faible revenu (après impôt) : flux d'entrée et de sortie, personnes âgées de 65 ans et plus, de 1996 à 1997

	Total %	Au-dessous du SFR en 1997 %	Au-dessus du SFR en 1997 %
Total	100,0	8,0	92,0
Au-dessous du SFR en 1996	8,0	6,3	1,7
Au-dessus du SFR en 1996	92,0	1,7	90,3

3.18 Persistance du faible revenu – Nombre d'années

Comme la longévité des panels de l'EDTR est de six ans, il est possible d'examiner la persistance du faible revenu sur une longue période. Jusqu'à maintenant, nous disposons de données pour cinq années dans le cas du premier panel. La population au 31 décembre 1992 (celle qui existait au début du panel et qui appartenait toujours à la population cible cinq ans plus tard) se chiffrait à 25,5 millions de personnes. Sur ce total, 78 % d'entre elles n'ont fait partie de la catégorie faible revenu pour aucune des cinq années. Les autres 5,7 millions se sont trouvées dans cette catégorie au moins une année durant la période 1993-1997. Un peu plus du tiers d'entre elles (2,0 millions) en ont fait partie pendant un an – même si certaines d'entre elles ont commencé ou terminé un épisode durant la « fenêtre » de cinq ans de sorte que la durée de leur situation de faible revenu a été, en fait, de plus d'un an. Environ 1,1 million de personnes ont été dans la catégorie faible revenu durant deux ans, 770 000 en ont fait partie durant trois ans et 798 000, durant quatre ans. Le nombre de personnes s'y trouvant durant les cinq années s'élève à 999 000. Cette tendance incite à croire qu'il existe différents sous-groupes dans le groupe des personnes à faible revenu; certaines personnes éprouvent provisoirement des difficultés financières tandis que d'autres sont constamment aux prises avec de telles difficultés.

Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion de celles ayant un faible revenu pendant chacune des cinq années (3,6 %) est presque aussi élevée que celle des personnes qui ont fait partie de cette catégorie pendant seulement une des cinq années (4,8 %).

Persistance du faible revenu
Persistance du faible revenu : nombre d'années dans cette situation au cours de la période 1993-1997, tous les âges

	Personnes – Tous les âges	
	(en milliers)	%
Population au 31 déc. 1992	25 452	100,0
Années de faible revenu depuis lors : 0	19 791	77,8
1	1 954	7,7
2	1 141	4,5
3	770	3,0
4	1 798	3,1
5	999	3,9

Persistance du faible revenu : nombre d'années dans cette situation au cours de la période 1993-1997, personnes de moins de 18 ans

	Personnes de moins de 18 ans	
	(en milliers)	%
Population au 31 déc. 1992	6 536	100,0
Années de faible revenu depuis lors : 0	4 777	73,1
1	580	8,9
2	376	5,8
3	233	3,6
4	271	4,1
5	299	4,6

Persistance du faible revenu : nombre d'années dans cette situation au cours de la période 1993-1997, personnes âgées de 18 à 64 ans

	Personnes âgées de 18 à 64 ans	
	(en milliers)	%
Population au 31 déc. 1992	16 508	100,0
Années de faible revenu depuis lors : 0	12 938	78,4
1	1 259	7,6
2	711	4,3
3	491	3,0
4	496	3,0
5	613	3,7

Persistance du faible revenu : nombre d'années dans cette situation au cours de la période 1993-1997, personnes âgées de 65 ans et plus

	Personnes âgées de 65 ans et plus	
	(en milliers)	%
Population au 31 déc. 1992	2 408	100,0
Années de faible revenu depuis lors : 0	2 076	86,2
1	115	4,8
2	54	2,2
3	46	1,9
4	31	1,3
5	88	3,6

3.19 Mouvements entre les quintiles de revenu

En 1997, environ le tiers de la population ne se trouvait pas dans le même quintile de revenu qu'en 1996. Autrement dit, leur position respective dans l'échelle de revenu était différente. Parmi ces personnes, 8 sur 10 se retrouvaient dans le quintile suivant ou précédent. Par conséquent, 1,8 million de personnes ont avancé ou reculé d'au moins deux quintiles. Les mouvements de population les plus fréquents sont survenus entre le troisième quintile et le quintile inférieur – entre 245 000 et 300 000 personnes dans chaque direction. Ces statistiques indiquent une mobilité considérable en termes de revenu.

Personnes classées selon le quintile de revenu familial en 1996 et 1997 (selon le revenu après impôt)
%

Quintile de revenu en 1996	Quintile de revenu en 1997				
	Inférieur	2e	3e	4e	Supérieur
Inférieur	15,1	3,4	0,9	0,4	0,2
2e	3,0	12,6	3,5	0,6	0,2
3e	1,1	2,9	11,5	3,8	0,7
4e	0,5	0,8	3,3	12,0	3,4
Supérieur	0,3	0,3	0,8	3,1	15,5

Personnes classées selon le quintile de revenu familial en 1996 et 1997 (selon le revenu après impôt)
en milliers

Quintile de revenu en 1996	Quintile de revenu en 1997				
	Inférieur	2e	3e	4e	Supérieur
Inférieur	4 019	903	245	110	41
2e	793	3 351	936	170	63
3e	298	759	3 059	1 022	191
4e	125	209	868	3 196	905
Supérieur	80	92	206	816	4 114

3.20 Changement de revenu après un événement démographique important

Le revenu familial peut changer par suite d'événements qui surviennent au niveau du travail. Certains changements à la situation familiale peuvent également influer sur le revenu de la famille. En 1997, environ 275 000 personnes ont vécu une séparation. Parmi les personnes qui se sont séparées, 35 % des hommes et 62 % des femmes ont vu leur revenu diminuer de plus 5 000 $ (calculs basés sur le revenu par habitant rajusté au moyen d'une échelle d'équivalence). Plus du tiers des hommes et seulement 15 % des femmes ont vu leur revenu *augmenter* de plus de 5 000 $ cette année-là. Près de la moitié des hommes et des femmes qui ne se sont pas séparés en 1997 ont vu leur revenu varier légèrement ou demeurer le même, comparativement à seulement 12 % et 8 %, respectivement, dans le cas des hommes et des femmes qui se sont séparés.

On estime à 90 000 le nombre de personnes qui ont cessé de vivre avec leur conjoint à la suite de son décès ou de son placement dans un établissement. Environ 33 % de ces personnes ont subi une perte de revenu d'au moins 5 000 $.

Changements dans le revenu familial disponible après un événement démographique important, de 1996 à 1997 : séparation

%

	Séparation en 1997?			
	Oui		Non	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Baisse de revenu > 5 000 $	35,3	62,0	12,1	12,4
Baisse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	8,5	10,4	11,1	11,2
Variation de revenu < 2 000 $	11,5	8,3	46,7	46,5
Hausse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	7,2	4,1	15,3	15,8
Hausse de revenu > 5 000 $	37,5	15,2	14,7	14,1

Changements dans le revenu familial disponible après un événement démographique important, de 1996 à 1997 : séparation
(en milliers)

	Séparation en 1997?			
	Oui		Non	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total	132	144	6 660	6 425
Baisse de revenu > 5 000 $	47	89	806	797
Baisse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	11	15	740	717
Variation de revenu < 2 000 $	15	12	3 113	2 991
Hausse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	10	6	1 021	1 014
Hausse de revenu > 5 000 $	50	22	980	906

Changements dans le revenu familial disponible après un événement démographique important, de 1996 à 1997 : décès ou placement en établissement du conjoint
%

	Décès ou placement en établissement du conjoint en 1997?	
	Oui	Non
Total	100,0	100,0
Baisse de revenu > 5 000 $	32,6	12,9
Baisse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	18,4	11,1
Variation de revenu < 2 000 $	24,3	46,0
Hausse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	8,7	15,4
Hausse de revenu > 5 000 $	16,0	14,6

Changements dans le revenu familial disponible après un événement démographique important, de 1996 à 1997 : décès ou placement en établissement du conjoint
(en milliers)

	Décès ou placement en établissement du conjoint en 1997?	
	Oui	Non
Total	90	13 271
Baisse de revenu > 5 000 $	29	1 709
Baisse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	17	1 467
Variation de revenu < 2 000 $	22	6 109
Hausse de revenu de 2 000 $ à 5 000 $	8	2 043
Hausse de revenu > 5 000 $	14	1 943